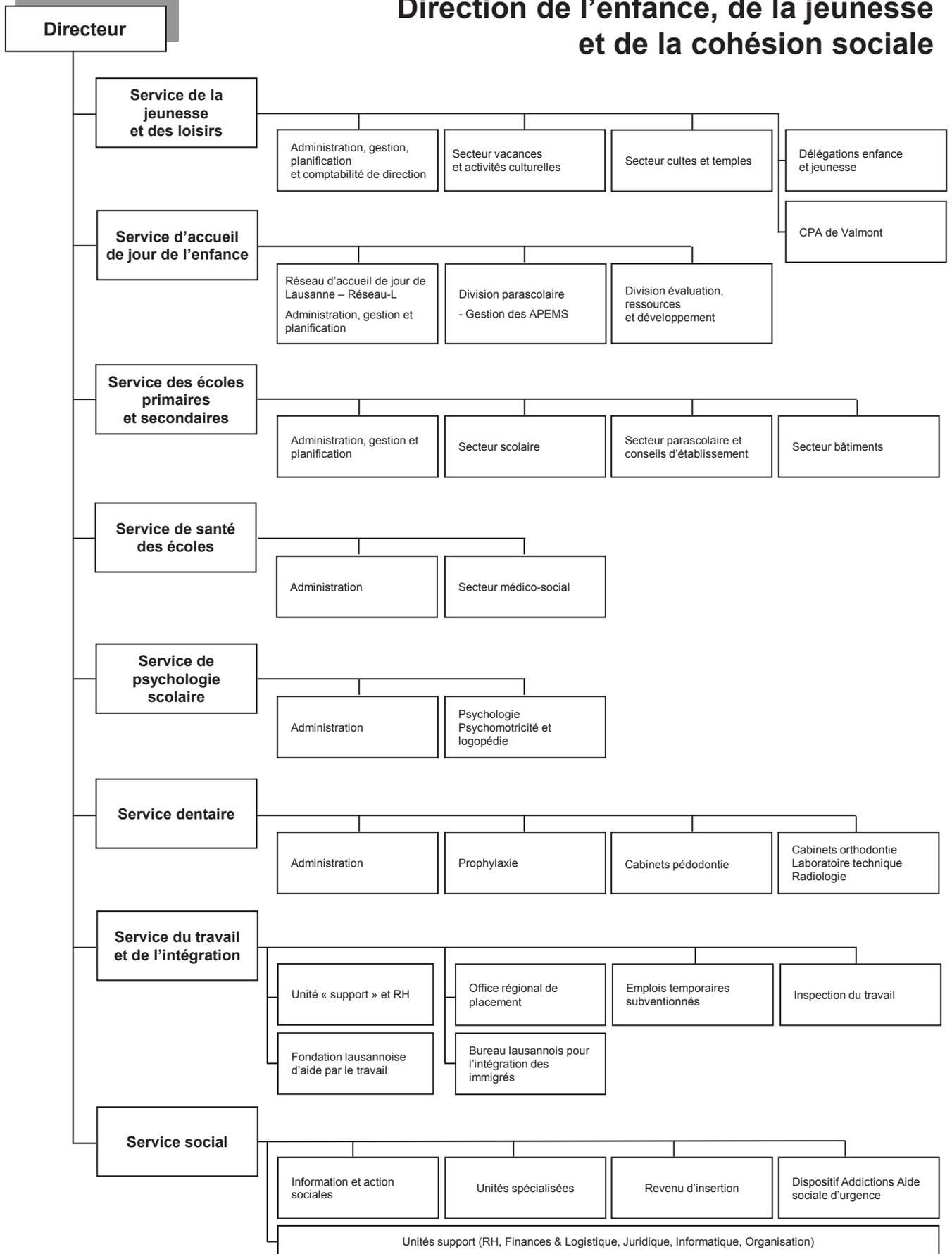


# Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale



# Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

## SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer, conduire et développer la politique de l'enfance et de la jeunesse de notre ville ;
- coordonner et évaluer la mise en œuvre des grands projets transversaux à la DEJCS ;
- conduire et développer une organisation et un fonctionnement optimal et efficient de la DEJCS ;
- appuyer les autorités dans leur définition de la politique de l'enfance et de la jeunesse et assurer une veille stratégique et professionnelle sur les domaines précités ;
- collaborer avec les autres services de la DEJCS et avec les partenaires de la Ville en assurant une coordination de leur intervention.

Le Service de la jeunesse et des loisirs (SJL) offre des prestations internes à la DEJCS et des prestations externes dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, il exécute aussi les tâches dévolues à un secrétariat général et à un état-major de Direction. Dans ce sens, il soutient le directeur dans sa réflexion d'organisation de l'administration, dans la mise en œuvre de projets transversaux de sa Direction et dans ses décisions politiques. Au cours de l'année 2011, le service a présenté à la Municipalité des propositions de réponses à des initiatives parlementaires et de projets, dont la réponse à la motion d'Alain Hubler et consorts « Une formation professionnelle pour les sans-papiers » adoptée par le Conseil communal le 29 mars 2011.

Une nouvelle législature a débuté au 1<sup>er</sup> juillet 2011. La réorganisation des dicastères a modifié le rattachement des services à la nouvelle Direction. Deux nouveaux services - le Service social de Lausanne et le Service du travail et de l'intégration - ont rejoint l'ancienne Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation.

Cette modification d'organisation a eu des conséquences sur l'organisation administrative du service, dont de nouvelles tâches pour la comptabilité de Direction et pour l'état-major du directeur.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

### Pan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5.90	nd	5.70	nd
Administration SJL	24.30	nd	25.50	nd
Centre adolescents de Valmont	23.05	nd	23.05	nd
Cultes et temples	13.08	nd	13.08	nd
Secteur vacances	26.82	nd	26.82	nd
<b>Total service</b>	<b>93.15</b>	<b>nd</b>	<b>94.15</b>	<b>nd</b>

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

### Variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011
<b>Total service</b>	<b>+ 1.00</b>

2011 a vu la mise en œuvre du logiciel TimeTool, permettant l'application des dispositions ATT aux quelque 33 collaborateurs-trices de Chauderon 9. Une deuxième phase d'implémentation couvrant l'ensemble des collaborateurs-trices du SJL aura lieu en 2012.

### Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5	2.55	7	4.30
Administration SJL	31	23.65	32	24.45
Centre adolescents de Valmont	23	19.45	25	21.50
Cultes et temples	32	10.92	29	10.20
Secteur vacances	33	26.25	32	25.25
<b>Total service</b>	<b>124</b>	<b>82.83</b>	<b>125</b>	<b>85.70</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

La gestion de nouveaux domaines d'activité par le SJL (p.ex. cultes et temples) depuis 2010 est maîtrisée. Le nombre de collaborateurs-trices fixes du SJL est de quelque 130 personnes.

## Apprenti-e-s

	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Administration SJL	1	2
Secteur vacances	2	1
Total service	3	3

Le SJL a accompagné trois apprenties dans leur formation, deux d'entre elles dans la formation d'ASE et la troisième dans celle d'employée de commerce.

## Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	17	17

## Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	14
Retraite	3
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	17

## Répartition hommes/femmes

Le SJL dans sa nouvelle structure compte maintenant 57% de femmes et 43% d'hommes.

## Fonctions encadrantes

Le pourcentage d'hommes/femmes occupant des postes de cadres est la suivante : 37% de femmes (6) et 63% d'hommes (10).

## Politique de formation du personnel

### Formation continue et formation en emploi

En 2011, 45 personnes ont suivi des cours de formation continue représentant 236 jours de formation. Sept collaborateurs-trices sont engagés dans une formation en emploi telle que praticien-ne formateur-trice, éducateur-trice ES ou HES, et directeur-trice d'institution.

Dans toute la mesure du possible, le SJL répond favorablement aux demandes de développement de compétences professionnelles et personnelles.

Une augmentation des situations demandant l'intervention de professionnels dans le domaine de la médiation ou de la supervision d'équipe est observée. Ces apports de compétences relationnelles ne peuvent s'avérer que bénéfiques à moyen terme. Le SJL est attentif à gérer les situations professionnelles problématiques dès qu'elles sont mises en lumière.

### Stagiaires

Le SJL a accueilli treize stagiaires, notamment en stage préalable avant leur entrée en HES santé social. Ces stages ont été réalisés dans des structures éducatives (CPA de Valmont, TSHM, écoles à la montagne) ou au sein de l'administration. Deux stagiaires ont bénéficié

d'un placement proposé par le secteur « Évolution professionnelle » du SPeL.

## Personnel auxiliaire

En 2011, le SJL a fait appel à 343 personnes engagées avec un statut d'auxiliaire, dans les secteurs suivants :

- Administration : 1%
- Vacances : 68%
- Cultes et temples : 10%
- Délégation jeunesse : 15%
- CPA de Valmont : 6%

## CONFÉRENCES – COMMISSIONS

### Conférence des chefs de service (CCS)

Composition : le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, son assistante et les chefs de service de la Direction.

### Réunions ordinaires

Nombre de séances : 30 (2010 : 32).

La CCS est le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux interpellations, motions ou postulats. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait à son domaine de compétence mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

### Autres réunions

En fonction des thèmes d'actualité ou des projets en cours, la CCS reçoit parfois la visite d'autres services de l'administration ou d'instances extérieures pour un échange d'information. C'est ainsi qu'en 2011 elle a accueilli :

- la cellule juridique du SPeL pour les questions procédurales en rapport avec la gestion du personnel ;
- le chef de service et une collaboratrice de DevCom au sujet de la politique de communication de la DEJE ;
- le chef de service et trois collaborateurs du SOI, dans le cadre du pilotage informatique des directions ;
- le responsable logistique du MAGESI, pour une présentation du concept d'approvisionnement mis en place par la Commission d'achat Ville et de la plateforme LausaShop.ch ;
- les sous-commissaires DEJE de la commission de gestion, à deux reprises ;
- le chef du Service financier au sujet du plan structurel d'améliorations financières.

## INSTITUTIONS SUBVENTIONNÉES

Le Service de la jeunesse et des loisirs subventionne plusieurs institutions dans le domaine de la jeunesse, de l'animation socioculturelle et de la formation, ainsi que de l'éducation musicale et culturelle. Avec le changement de législature, les institutions dans le domaine de l'éducation musicale et de l'éducation culturelle (théâtres jeune public et écoles d'art) ont été transférées au 1<sup>er</sup> juillet au Service de la culture. La liste des

institutions subventionnées est publiée dans les budgets et comptes de la Ville de Lausanne. Chaque institution publie un rapport annuel de ses activités ; le rapport d'activités de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) est téléchargeable sous : [www.fasl.ch/presentation/rapportsActivites.php](http://www.fasl.ch/presentation/rapportsActivites.php).

Les Maisons de quartier sont aussi considérées comme part des institutions subventionnées. Elles deviennent ce que les habitants en font, avec la collaboration de la Ville. Les associations en charge de ces Maisons, et plus particulièrement leurs Conseils, déterminent les priorités d'animation, analysent les besoins exprimés par les habitants du quartier et garantissent une équité d'accès à la Maison de quartier. Afin de permettre aux nombreux bénévoles des associations de ne pas s'épuiser en tâches administratives et/ou de gestion courante, la Ville met à disposition des habitants un bâtiment dont la gestion est sous la responsabilité directe de la FASL.

Deux Maisons de quartier sont en chantier, soit la future Maison de quartier de la Pontaise et celle des Faverges. Le chantier de la Maison de quartier de la Pontaise a révélé que les peintures de l'ancien temple étaient amiantées. Des travaux urgents et obligatoires de désamiantage avec une entreprise spécialisée ont été entrepris. Ces travaux hors crédit d'investissement font l'objet d'une demande de crédit supplémentaire pendante au Conseil communal. Le projet de Maison de quartier des Faverges, dans un immeuble privé en construction, a trouvé l'adhésion de la population du quartier ; une commission de construction définissant le projet et les besoins a été constituée.

Dans le quartier de Pierrefleur/Boisy, un nouveau projet s'est fait jour de rénovation et de transformation de la Maison du Désert. Au vu des différents paramètres liés à ce patrimoine historique et du Plan de quartier en vigueur (programme d'utilité publique), la Municipalité a approuvé, le 13 octobre 2010, la création d'une Maison de quartier et des locaux pour des associations, institutions et fondations dans la Maison du Désert. Cette nouvelle Maison de quartier devrait remplacer à terme le Centre socioculturel de Boisy. Le Conseil communal en a été informé le 31 mars. Les habitants du quartier ont organisé en novembre une rencontre afin de déterminer leurs attentes et leur intention de participation.

### **INFORMATION GÉNÉRALE AUX PARENTS D'ÉLÈVES – GRANDIR À LAUSANNE**

Destiné à présenter et rappeler les nombreuses prestations offertes par la DEJCS, le bulletin *Grandir à Lausanne* a connu deux éditions en 2011. La première, sous un format agrandi pour l'occasion, comprenait un plan de Lausanne répertoriant les places de jeux et les lieux de plein air en accès libre. La deuxième, « Grandir avec les écrans : parlons-en ! », sensibilisait les parents aux risques liés aux écrans et aux nouvelles technologies de l'information, quel que soit l'âge de leurs enfants. Depuis 1987 (d'abord sous le nom de *Lausanne écoles*), cette publication est distribuée à tous les parents d'élèves.

### **JEUX INTERNATIONAUX DES ÉCOLIERS**

Cette manifestation sportive et culturelle, soutenue par le Comité olympique, a lieu chaque année dans une ville différente. En janvier, quatorze élèves lausannois âgés de douze à quinze ans ont participé aux Jeux d'hiver

organisés par la Ville de Kelowna, au Canada (ski et snowboard). En août, une délégation lausannoise composée de 18 écoliers a participé aux traditionnels Jeux d'été dans la région du Lanarkshire, en Écosse (athlétisme, natation, tennis).

### **INITIATION CULTURELLE, SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION**

#### **MISSION**

➤ gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, prévention, sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites.

Avec le transfert des institutions dans le domaine de l'éducation musicale et de l'éducation culturelle (théâtres jeune public et écoles d'art) au Service de la culture au 1<sup>er</sup> juillet, cette unité est désormais directement rattachée à la cheffe de service, la cadre supérieure précédemment en charge des tâches de coordination et de suivi des institutions s'étant vue proposer de nouvelles responsabilités au sein de la Direction.

La Ville de Lausanne offre à ses écoliers, depuis de nombreuses années, des prestations qui, en complément des programmes scolaires, contribuent à enrichir leurs connaissances. Ces activités se sont diversifiées avec le temps et peuvent aujourd'hui être regroupées en cinq catégories :

- 1) activités culturelles et découvertes lausannoises
- 2) abonnement culturel
- 3) sensibilisation à l'environnement
- 4) découverte de l'environnement construit
- 5) prévention

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités offertes aux classes enfantines, primaires et secondaires pour l'année scolaire 2010/2011. Un descriptif détaillé est disponible sur demande.

Les enseignants de l'établissement primaire de Prélaz - établissement pilote - ont été invités, pour la deuxième année consécutive, à consulter les brochures et à s'inscrire aux différentes activités par Internet.

#### **1) Activités culturelles et découvertes lausannoises**

Sur les 12'600 enfants scolarisés à Lausanne :

- 9'646 sont allés voir un spectacle (3'952 élèves des classes CIN à 4<sup>e</sup> année ont en outre bénéficié d'un transport par bus spécial, commandé aux Transports publics lausannois) ;
- 1'699 élèves sont allés écouter les concerts de l'OCL ; 1'803 élèves ont reçu une initiation musicale du Sinfonietta ;
- 9'087 ont pris part à une animation théâtrale ;
- 4'522 ont participé à une découverte lausannoise.

En marge de ce programme, 908 élèves de 4<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> années ont assisté au spectacle *Pinocchio* créé par l'Association pour la Formation de Jeunes Danseurs (AFJD).

Les *découvertes lausannoises* sont des visites à thème dont le but est de faire connaître aux jeunes habitants quelques-unes des particularités architecturales et urbanistiques de leur ville :

- accompagnés d'un guide d'accueil du Mouvement des Aînés (MDA), les élèves visitent les parcs historiques de Mon-Repos et du Désert, la Cité et le centre-ville (*Au fil de L'EAUssanne*), la Cathédrale de Lausanne, les « animaux » de la Cathédrale, et l'Hôtel de Ville (suivi d'un entretien avec un-e conseiller-ère communal-e) ;
- visite et découverte du travail d'apprentissage des comédiens (8<sup>e</sup>-9<sup>e</sup>) à la Haute École de Théâtre de Suisse Romande (HETSR). Nouveauté : *Une rue, un personnage* (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>), parcours didactique mené par 2 élèves-comédiens interprétant l'histoire des personnages des rues et places de la Cité ;
- nouveauté : *Promenades chlorophylle* (classes enfantines), visite du patrimoine vert en collaboration avec le Service des parcs et domaines.

## 2) Abonnement culturel

Visant à les faire bénéficier de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'abonnement permet aux élèves de 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> années d'assister à des représentations publiques en payant leur billet au prix unique de 8 francs. Le Service de la jeunesse et des loisirs compense le manque à gagner qui en résulte pour les théâtres.

2'451 billets ont été vendus pour 23 spectacles. En outre, l'Opéra de Lausanne a permis à 350 élèves lausannois d'assister gratuitement aux répétitions générales de quatre opéras.

## 3) Sensibilisation à l'environnement

*Classes lausannoises*

1'004 animations/visites ont été offertes.

*Classes des communes du périmètre GEDREL*

Depuis trois ans, l'essentiel de ce programme est proposé également aux classes des onze autres communes du périmètre GEDREL (GEstion des Déchets de la REgion Lausannoise) selon les mêmes modalités. Sept des huit établissements ont répondu à cette offre. 115 animations/visites ont été offertes.

## 4) Découverte de l'environnement construit

L'objectif de cette animation menée par des architectes de la société lausannoise *Tribu'architecture* est de permettre aux élèves de comprendre de manière active et ludique comment leur quartier, leur ville, se sont construits et évoluent, qui en sont les acteurs, quelles sont leurs professions.

Vingt classes enfantines et primaires ont bénéficié de cette prestation.

## 5) Prévention

*Spectacles de prévention*

Le Théâtre Forum Association Le Caméléon a permis à 114 classes secondaires (2'160 élèves) d'assister à six spectacles interactifs ayant pour thème : le racket, la vio-

lence physique et psychologique entre filles en particulier, le tabagisme, la problématique du bouc émissaire, la violence verbale, l'alcool.

*Prévention des accidents par morsures (P.A.M.)*

Le programme, destiné très pragmatiquement à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un animal, est proposé en alternance aux classes des cycles initial et primaire.

104 classes enfantines ont reçu un cours de prévention des accidents par morsures.

## COMPTABILITÉ DE DIRECTION

### MISSION

Assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de Direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions ;
- traitements du personnel (groupe traitements) ;
- factures fournisseurs et débiteurs (groupe factures) ;
- tenue de la comptabilité des établissements scolaires ;
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction, qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances).

Au terme de la redistribution des tâches entre canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire, des prestations de santé, ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité assure toute la calculation et le suivi du volet financier.

### Organisation

Le bureau des traitements assure le service habituel des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Pour l'ensemble de la Direction, le nombre de dossiers traités s'élève à 1'319 pour le personnel fixe, et à 1'723 pour le personnel temporaire, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le bureau des factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 23'800 factures fournisseurs et a émis environ 72'000 factures débiteurs (+4.5%).

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

L'organisation de la nouvelle législation impliquant le rattachement du Service social Lausanne et du Service du travail et de l'intégration à la nouvelle Direction a nécessité le transfert de trois collaborateurs de la comptabilité de l'ancienne Direction de la sécurité sociale et de l'environnement. Ce dernier a été effectif à fin décembre. La comptabilité a élaboré et mis en place deux nouveaux

plans comptables pour 2012. La structure comptable du futur Service de santé et prévention sera, quant à elle, créée pour l'exercice 2013.

## DOMAINE VACANCES

### MISSION

- organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les quatorze semaines de vacances scolaires.

Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) et du domaine de prestations vacances, des solutions d'accueil et d'activités pour 52 semaines, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées FASL et CVAJ sont mandatées par le SJL pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### Coordination de l'offre d'accueil vacances 7-15 ans au niveau lausannois

Le projet initié par la cheffe de service en 2008 a fait place à une coordination permanente qui réunit le SJL, la FASL et le CVAJ autour des mêmes objectifs d'anticipation, d'harmonisation et de développement des prestations, afin d'assurer l'adéquation de l'offre vacances lausannoise dans un environnement social et économique changeant.

Considérée comme un complément aux vacances organisées dans le cadre familial, l'offre vacances est communiquée aux familles lausannoises par le portail internet [www.lausanne.ch/jeunesvacances](http://www.lausanne.ch/jeunesvacances) ainsi que par un nouveau catalogue bisannuel illustré. Ces deux canaux d'information sont gérés par le secrétariat vacances du SJL, qui renseigne et oriente également les familles au guichet du 4<sup>e</sup> étage de Chauderon 9, et au téléphone.

### PassePasse, Passeport Vacances d'automne 2011 de la Ville de Lausanne

Avec le soutien de l'Association du passeport vacances de la région lausannoise (APVRL), la Ville a lancé, à titre expérimental, un nouveau passeport d'automne destiné aux jeunes de 13 à 17 ans, lausannois uniquement dans cette phase-test. Ce PassePasse est principalement axé sur la découverte active de milieux professionnels. La notion de mentorat est mise en avant dans la présentation du projet auprès des organisateurs d'activités issus de tous les secteurs de l'économie privée et de l'administration publique. De petits groupes de un à trois participants sont ainsi constitués pour découvrir des réalités professionnelles pendant leurs vacances. La deuxième édition du PassePasse en 2012 s'ouvrira aux 42 autres communes membres de l'APVRL qui contribueront à son financement et son fonctionnement sur les mêmes bases et valeurs que le passeport vacances d'été. Éléments clés de cette première édition :

- création d'une identité visuelle et mise en place du projet, ouverture du site [www.passepasse.ch](http://www.passepasse.ch) permettant une gestion totale via Internet (consultation des activités offertes, réservation des passeports, inscriptions aux activités) avec une solution guichet pour éviter la fracture numérique ;
- création d'un carnet d'adresses avec plus de 1'500 lieux (entreprise, association, institution, amicale ou groupement) ;
- en 2011, 57 activités « découverte du monde professionnel » et sept activités « culture, sport, détente » ont été proposées aux jeunes. Les activités « découverte du monde professionnel » ont été choisies en priorité par les jeunes participants. A noter que quatre participants ont trouvé une place de stage à plus longue durée auprès de certains organisateurs d'activités à la suite de leur participation au PassePasse.

### Passeport vacances d'été 2011

- 1'525 passeports traditionnels ont été vendus en 2011, soit une hausse de 7.5% par rapport à 2010 ;
- le passeport « farniente » a également enregistré une augmentation de 9.8% par rapport à 2010. Ce sésame donne accès aux transports publics, piscines, musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, sans activités encadrées et proposées aux seuls 13-15 ans ;
- le site [www.apvrl.ch](http://www.apvrl.ch) enregistre une fréquentation en hausse par les jeunes pour la consultation des activités. Les inscriptions en ligne au moyen d'un login personnel sont également en hausse en 2011.

### Centres aérés urbains (CAU)

Formule d'accueil de proximité introduite en 2005. Facile d'accès et mobile, chaque centre aéré urbain accueille pendant les petites vacances douze enfants de 8h00 à 18h00 à l'APEMS du quartier, en privilégiant les activités de plein air, de découverte et d'éveil scientifique et les excursions.

En 2011, la capacité d'accueil a encore été augmentée par l'aménagement de deux nouveaux CAU : Vers-chez-les-Blanc et la Pontaise. Les onze CAU sont ouverts cinq semaines aux vacances de février, Pâques et octobre.

### Centres à la montagne de la Barbolesaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex

Ouverts toute l'année, ces trois centres connaissent une fréquentation stable, tant des camps scolaires proposés aux classes du CYT et CYP que des camps de vacances thématiques ou généralistes.

La situation géographique différente de chacun des centres est mise à profit dans la réalisation d'objectifs distincts :

#### Camps scolaires

- contribuer à une bonne structuration du groupe classe par des activités collectives permettant aux élèves et enseignants de mieux se connaître ;
- sensibiliser les élèves à un environnement social, culturel, géographique et naturel différent, au moyen d'expérimentations pratiques, en lien ou non avec le programme scolaire.

#### Camps de vacances

- offrir un cadre de ressourcement et de détente à l'enfant en vacances ;

- contribuer à son développement et à son épanouissement par des activités variées de plein air, de découverte, de sport et d'expression.

Un concept d'accueil commun aux centres à la montagne est en cours d'élaboration. Pour passer d'une tradition d'oralité à des bases de travail plus actuelles, un document sera produit présentant leurs missions, les valeurs et orientations éducatives qui les sous-tendent, ainsi que leur traduction dans la pratique de chaque centre. Ce travail de conceptualisation réalisé en collaboration avec les équipes d'accueil, permettra aux professionnels de disposer d'une référence de travail simple et claire. Les usagers, le public et les instances dirigeantes y trouveront des informations utiles sur les prestations délivrées dans ces lieux d'accueil.

## CULTES ET TEMPLES

### MISSION

- assurer les engagements et les traitements du personnel des paroisses protestantes, l'entretien des lieux de cultes protestants et catholiques, les relations avec les paroisses catholiques et protestantes et les autres communautés religieuses, les autorités ecclésiastiques et celles des communes voisines.

### Exécution des obligations légales

Selon la loi du 9 janvier 2007 sur les relations entre l'État et les églises reconnues de droit public (LREEDP), les communes vaudoises doivent assurer l'entretien lourd, les frais d'exploitation et d'entretien courants, la rétribution des musiciens d'église, les sacristains et les concierges. Elles pourvoient également à la fourniture et à l'entretien du mobilier et du matériel nécessaires au culte. Pour la Ville de Lausanne, ces engagements concernent neuf paroisses protestantes (22 édifices) et onze paroisses catholiques (dix édifices), auxquelles s'ajoutent trois centres œcuméniques (Bois-Gentil, Bourdonnette et Grangette).

La restructuration de l'EERV continue de se déployer. Cette année, elle a inauguré trois lieux phares, chacun avec son nouveau mode de célébration culturelle. L'église Saint-François (esprit saint) offre aux fidèles et aux passants un espace de recueillement et de silence. La Cathédrale de Lausanne est dédiée à l'accueil, à la prière partagée et à la culture. L'église Saint-Laurent (Saint-Laurent-Église) est consacrée aux prédications nourrissantes avec une attention particulière aux enfants et aux jeunes, ainsi qu'à la diversité musicale. Cela induit pour la Ville un travail d'accompagnement en termes de médiation et de nouvel aménagement des temples : un travail parfois délicat quand on sait que ces lieux sont utilisés par plusieurs partenaires et qu'ils sont de surcroît des monuments historiques sous protection de la Confédération.

### Entretien du patrimoine

Des travaux d'entretien lourd ont aussi été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants qui ont requis un effort budgétaire conséquent, il convient de signaler :

- *Saint-Jacques* : restauration des cloches, sonneries, moteurs et tableau du clocher ; lavage et traitement

de la carbonatation des façades du clocher et pose de filets de protection contre les pigeons ;

- *Notre-Dame* : assainissement et étanchéité des escaliers du péristyle ;
- *La Sallaz* : relevage d'orgue et remplacement de la sonorisation ;
- *Saint-Etienne* : achat d'orgue (acompte 3/4) et de bancs ;
- *Saint-Esprit* : réfection et isolation thermique (acompte 4/6) ;
- *Saint-Paul* : remplacement des luminaires et réfection peinture des fenêtres ;
- *Bois-Gentil* : fourniture et pose d'armoires ;
- *Sacré-Cœur* : participation au nouvel orgue (acompte 10/10).

Soulignons enfin que les actes de vandalisme et les dommages au patrimoine (bris de vitraux, graffiti, tag et vol, à Montheron, Bellevaux, Montrond et Bourdonnette) ont considérablement augmenté en termes de frais de réparation, puisque ces derniers ont presque triplés, passant de 15'000 francs en 2010 à 44'915 francs en 2011. Tous ces travaux ont permis de préserver des lieux de cultes dont la Commune a l'obligation légale d'entretien, mais aussi de conserver un patrimoine dont la richesse historique, culturelle et architecturale reste inestimable.

### Les locaux paroissiaux, espaces du renforcement du lien social

Indiquons encore la poursuite des collaborations entre les paroisses et les services en charge de l'accueil des enfants et des écoliers qui permettent à quatorze haltes-jeux, quinze APEMS et une ludothèque d'accueillir quotidiennement plus de 500 enfants. Mentionnons aussi que les négociations avec les paroisses en vue de l'application du plan de mobilité de la Ville de Lausanne ont toutes abouti. Elles ont, dans la mesure du possible, cherché à privilégier les paroisses pour la location collective des places de parc afin que les paroisses qui désirent disposer les soirs et/ou les week-ends des espaces pour les activités communautaires puissent en bénéficier.

## DÉLÉGATION À L'ENFANCE

### MISSION

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques ;
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur ;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance.

### Événements marquants

*La 5<sup>e</sup> édition de Pousses Urbaines* : « *Lausanne je t'aime ou je ne t'aime pas ?!* »

Cette cinquième édition mise au service des « Ateliers de participation » demandés par l'UNICEF dans le cadre de la démarche de labellisation « Commune amie des enfants » a eu pour objectif de sonder l'état de satisfaction des jeunes et des enfants de 4 à 18 ans vis-à-vis de leur ville.

### Conseil des Enfants

Présents dans cinq quartiers (Prélaz, Bossons - Plaines du Loup, Chailly, Boisy et Bellevaux), les conseils sont coordonnés par deux animatrices à 40% chacune (augmentation du taux d'activité de 35 à 80%).

### Un pas vers l'autre

Le banc créé dans le cadre du projet « Un pas vers l'autre » a été emprunté par plusieurs structures de la Ville de Lausanne et reste à disposition (institutions, quartiers lausannois, etc.).

### Démarche UNICEF « Commune amie des enfants »

Suite au bilan positif rendu par l'UNICEF, la démarche de labellisation continue avec un plan d'action et des mesures pour les quatre années à venir.

### Le Jardin des Parents

Ce projet cantonal proposé en partenariat avec l'Association des parents d'élèves et la Ville de Lausanne continue dans deux nouveaux quartiers (Chailly et Borde).

### Casuel

Le casuel enfance a soutenu un film (Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue – CPHV) et la publication privée d'un livre de mots et d'illustrations d'enfants.

## DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

### MISSION

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation ;
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse ;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse ;
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans ;
- coordonner l'activité des travailleurs sociaux hors murs, des animateurs de la PJB et du médiateur sportif ;
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes.

### Délégué jeunesse

#### Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Huit projets différents de jeunes Lausannois ont été présentés devant la Commission d'attribution composée de trois jeunes, du directeur de la DEJCS et de la cheffe du SJL. Sept dossiers, allant du break dance au rock en passant par du théâtre, ont reçu une aide pour un montant total de 29'990 francs.

### Casuels

Ce sont 19 subventions ponctuelles, pour un total de 55'216 francs, qui ont été attribuées à des projets ou événements émergents divers et variés, organisés pour et par des jeunes.

### Exposition de la Délégation jeunesse au Forum de l'Hôtel de Ville

Du 2 au 12 février 2011, la délégation a pu présenter ses différentes activités au service des jeunes Lausannois, à travers une exposition organisée au Forum de l'Hôtel de Ville. Cette exposition a eu un franc succès, non seulement auprès des jeunes Lausannois et de la population en général, mais aussi auprès des professionnels gravitant autour de la jeunesse ; elle leur a permis de démontrer que Lausanne est une ville où il fait bon « être jeune » !

### Activités spécifiques du délégué

#### Commission Inter-services Adolescence

Rencontres trimestrielles réunissant la délégation jeunesse avec les services suivants : écoles primaires et secondaires, parcs et domaines, sports, police (brigade de la jeunesse et observatoire de la sécurité), assainissement, la délégation enfance, le médiateur sportif, et un représentant des travailleurs sociaux hors murs, pour discuter des problématiques liées aux adolescents dans la ville et harmoniser les actions à mener.

#### Participation à différentes commissions

Chambre consultative vaudoise de la jeunesse, Groupe de travail sur les Jeunes, alcool et espace public (GREA), Réseau des délégués cantonaux et communaux pour la prévention de la violence (OFAS), Conférence romande des délégués enfance et jeunesse (CRDEJ), « Bus Pyjama » et « Toxicomanie » (Lausanne Région), « Night Life » (groupe de prévention sur les nuits lausannoises), « Étude de la consommation des jeunes en fin de semaine » (CHUV), Conseil des transports de la région lausannoise (TL), Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT), séances de « Réseau Bellevaux », Projet « Estime de soi » (Addiction Info Suisse).

#### Locaux de musique

Le 12 janvier 2011, un vernissage a été organisé à la Borde 49 bis, dans les anciens garages du Service de signalisation transformés en neuf nouveaux locaux de musique permettant ainsi à seize groupes de musiciens et aux jeunes de la Permanence Jeunes Borde de répéter. La Ville peut aujourd'hui offrir 28 locaux de musique pour une cinquantaine de groupes de musiques actuelles (rock, metal, reggae, funk, world-music, etc.).

### Permanence Jeunes Borde (PJB)

Des travaux de réaménagement ont été réalisés à la PJB : agrandissement du local d'accueil et d'un local utilisé par différentes associations, nouvel aménagement de la cuisine et d'un espace qui permet d'accueillir un APEMS de 24 enfants pour les repas de midi et pour différentes activités, durant les travaux de la future Maison de quartier de la Pontaise.

L'arrivée d'un nouvel éducateur (en remplacement d'un animateur) a permis à l'équipe en place de se dynamiser et d'assurer un accueil de qualité pour les jeunes, les enfants et les habitants du quartier de la Borde en leur proposant de nombreuses activités. Parmi celles-ci : atelier d'expression libre (bricolage, percussion), cours de capoeira, atelier de cuisine, atelier d'écriture hip-hop, tournois de sports de table, cours de tennis et sports en salle.

### Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

Une équipe de quatre TSHM va à la rencontre des jeunes dans la ville, là où ils se trouvent. Cette année, une permanence a été instituée le mercredi après-midi. Outre des projets collectifs avec les jeunes dans les quartiers et des suivis individuels, les TSHM font un travail de réseau et de prévention.

Ils s'occupent aussi de la mise à disposition de salles de gym d'octobre à avril, le soir et le week-end, en moyenne 27 heures hebdomadaires, dans différents lieux de la ville (St-Roch, Béthusy, Grand-Vennes, Montoie et les locaux de l'Association Sport'Ouverte), l'offre s'étendant durant les vacances scolaires. Les jeunes s'adonnent au basket, au football, au fitness, à différents arts martiaux ou au Parkour (art du déplacement urbain). Le concept s'appuie sur la libre adhésion des participants, favorisant ainsi l'accès au plus grand nombre, en limitant les contraintes de participation.

Dans le cadre du Contrat de quartier de Montelly mis en place par le Service du logement et des gérances, des ateliers de graff ont été organisés durant les vacances scolaires. Une première session en août et une autre en octobre ont permis de rafraîchir un passage vétuste du quartier.

### Médiateur sportif

Après une expérience pilote de deux ans, une évaluation a été effectuée par la Haute école pédagogique de Fribourg. Suite à cette étude, la Municipalité a décidé de pérenniser le poste de médiateur sportif. Que ce soit pour les sports « classiques », mais aussi les sports urbains non fédérés, la mission du médiateur évolue autour de trois axes :

- *prévention* : dans le but de faciliter l'identification de comportements à risque (violence, dépendances, racisme, etc.) et développer des stratégies de réponse ;
- *médiation* : afin d'intervenir en cas de crise et contribuer à la recherche d'une solution viable à la fois pour le jeune et pour le club ;
- *orientation* : pour aiguiller les jeunes vers des structures sociales en relation avec leurs difficultés et proposer aux entraîneurs des modules de formation continue.

### Conseil des Jeunes

Créé en novembre 2010, le Conseil des Jeunes réunit ses soixante membres une fois par mois dans la salle du Conseil communal, où ils peuvent débattre et présenter des projets autour de différentes thématiques. De nombreuses Commissions ont ainsi été créées, dont : « Transport », « Homophobie », « Filles », « Communication », « Aide à l'emploi », « Easyvote », « Fête des 18 ans », « Préavis Accueil de jour », « Lausanne by night ».

### Fête des 18 ans

Le Conseil des Jeunes a été mandaté par le Conseil communal pour l'organisation d'une nouvelle tradition à Lausanne, la « Fête des 18 ans ». Dorénavant, tous les jeunes Lausannois atteignant leur majorité dans l'année sont invités à une soirée entièrement organisée par le Conseil des Jeunes. C'est ainsi que le 12 novembre 2011, plus de 400 jeunes ont participé à une soirée anniversaire aux Docks avec un riche programme imaginé par la Commission chargée de l'organisation de cet événement.

### Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)

Plusieurs membres du Conseil des Jeunes ont participé à différentes rencontres organisées dans le cadre de la FSPJ et ont ainsi pu nouer d'intéressants et fructueux contacts avec d'autres jeunes actifs au sein de leur communauté.

### CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

#### MISSION

- accueillir, à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des adolescents-es âgés-es de 14 à 18 ans, en milieu fermé et pour de courts séjours, dans le cadre de peines et mesures de privation de liberté prises à leur encontre par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et autres cantons), ou l'autorité civile (Service de protection de la jeunesse, Office du tuteur général).

### Fréquentation

La diminution pondérée des journées est de 11% par rapport à 2010. Le nombre total de journées reste cependant dans la moyenne de ces dix dernières années. A noter que cette baisse découle directement d'une nette diminution des placements pénaux : l'année 2011 a en effet été marquée par une chute spectaculaire des ouvertures de dossiers pénaux par l'ensemble des tribunaux des mineurs romands.

Sur le plan qualitatif, on observe que la proportion de jeunes filles est en nette augmentation sans qu'il soit possible de déterminer si ce phénomène est purement conjoncturel ou s'il annonce une tendance à prendre en compte dans les prochaines années.

Entrées	2010	2011
Jeunes filles	150	170
Jeunes gens	328	340
Total	478	510
Journées	2010	2011
Jeunes filles	1'175	1'417
Jeunes gens	3'737	2'938
Total	4'912	4'355

### Événements marquants

Le projet de transformation importante du bâtiment, élaboré en 2009, est toujours étudié par les services cantonaux. Un positionnement de leur part, concernant les modalités de prise en charge financière particulièrement, reste attendu.

Les travaux de réalisation de la nouvelle structure « Post-observation » ayant été achevés en début d'année, la prestation a pu déployer ses effets dès le 1<sup>er</sup> avril.

Sur le plan des relations extérieures, le CPA continue de participer à différentes recherches socio-éducatives (notamment une recherche de longue durée portant sur l'analyse de l'impulsivité chez l'adolescent et financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique).

Par ailleurs, nous observons que le CPA est fortement sollicité pour des visites et également pour intervenir dans diverses formations.

## Personnel

Cette année a été marquée par quatre départs, dont un départ à la retraite. Les campagnes de recrutement s'avèrent, année après année, plus difficiles et tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'embaucher du personnel éducatif masculin.

Cette problématique n'est pas propre au CPA et interpelle l'ensemble des institutions romandes accueillant des jeunes gens en résidentiel.

## SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE

Le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), créé le 1<sup>er</sup> septembre 2010, a procédé pendant la première partie de l'année 2011 à une évaluation de son organisation. Le 4 mai, la Municipalité a accepté une modification du plan des postes du SAJE et un renforcement du secteur administratif du service sans augmentation de l'effectif. Ce nouveau dispositif est décrit dans le point Ressources humaines. De plus, le chef de service a présenté à la Municipalité, en novembre, les grandes lignes du plan de développement du service de la future législature, et les conséquences financières afférentes.

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer et développer à Lausanne la politique de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine ;
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité ;
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L).

## EFFECTIF DU PERSONNEL

### Plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS	108.46	nd	106.06	nd
CVE Ancien-Stand	25.79	nd	25.80	nd
CVE Bellevaux	22.05	nd	22.05	nd
CVE Bergières	30.61	nd	30.62	nd
CVE Borde	1.00	nd	15.10	nd
CVE Bourdonnette	25.26	nd	25.27	nd
CVE Cité	19.50	nd	19.50	nd
CVE Grangette	26.80	nd	26.80	nd
CVE Jardins de Prélaz	15.80	nd	15.80	nd
CVE Montelly	46.05	nd	37.34	nd
CVE Valency	18.87	nd	19.08	nd
SPE Chauderon	24.41	nd	28.16	nd
CVE Montoie			9.85	nd
<b>Total service</b>	<b>364.60</b>	<b>nd</b>	<b>381.41</b>	<b>nd</b>

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

## Variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 16.81

## Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
APEMS	178	91.02	175	91.22
CVE Ancien-Stand	32	23.64	33	23.59
CVE Bellevaux	31	22.23	31	21.30
CVE Bergières	40	29.24	43	30.29
CVE Borde	1	0.90	19	13.80
CVE Bourdonnette	33	23.47	32	23.46
CVE Cité	26	19.40	27	20.28
CVE Grangette	35	26.29	36	26.28
CVE Jardins de Prélaz	19	12.88	19	13.06
CVE Montelly	57	44.60	58	44.63
CVE Valency	23	17.93	24	18.68
SPE Chauderon	27	20.95	31	23.65
CVE Montoie			1	0.80
<b>Total service</b>	<b>502</b>	<b>332.53</b>	<b>529</b>	<b>351.03</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenti-e-s

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
APEMS	2	4
CVE Bergières	5	4
CVE Bourdonnette	1	1
CVE Cité	2	3
CVE Grangette	1	1
CVE Jardins de Prélaz	2	3
CVE Montelly	1	1
CVE Valency	1	1
SPE Chauderon	2	2
<b>Total service</b>	<b>17</b>	<b>20</b>

## Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	31	58

## Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	27
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	2
Licenciement	1
Suppression de poste	
<b>Total service</b>	<b>31</b>

Trouver un point d'ancrage entre les exigences de l'employeur et les souhaits des employé-e-s sans altérer la qualité des prestations fournies aux citoyen-ne-s lau-

sannois? Le SAJE apporte sa pierre à l'édifice pour consolider ce noble projet.

Tout d'abord, depuis le mois de novembre 2011, le concept d'Aménagement du Temps de Travail (ATT) profite au staff administratif du SAJE. Les premières impressions sont très positives.

Ensuite, d'autres voies permettent également de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Par exemple, 115 collaboratrices ou collaborateurs ont eu la possibilité de modifier leur taux d'activité, soit près d'un quart du personnel qui a bénéficié d'un pourcentage plus adapté à sa situation.

Enfin, dans une moindre mesure, des demandes de vacances supplémentaires non payées (15), de congés non payés d'une durée de trois semaines à douze mois (18) et de transferts (10) ont également été acceptées.

Le SAJE a contribué activement à la deuxième phase du projet « Gestion des postes », en participant en qualité de service-pilote. L'objectif final est la création du catalogue des postes de la Ville dans l'application PeopleSoft qui doit correspondre exactement au plan des postes alloués par la Municipalité par voie budgétaire.

Une solution pérenne a pu être trouvée par la Caisse cantonale vaudoise de compensation au sujet des repas du personnel éducatif des centres de vie infantine. Cet accord permettra d'éviter que la contre-valeur de ces repas ne soit soumise aux cotisations AVS/AI/APG ou à l'impôt. Il en résulte une économie potentielle de plusieurs centaines de milliers de francs.

L'effectif du service a sensiblement augmenté (+27) suite à l'ouverture du dixième Centre de vie infantine communal de la Borde. Au 31 décembre, nous dénombrons 529 personnes au SAJE.

#### Stagiaires

Le service a accueilli 69 stagiaires, dans les centres de vie infantine et dans les APEMS, dont :

- 16 en préalable
- 24 en 1<sup>ère</sup> année
- 12 en 2<sup>e</sup> année
- 17 en 3<sup>e</sup> année

#### Principales causes d'absence en 2011

Causes	Ancien- Stand	Bellevaux	Berghières	Bourdon- nette	Grangette	Montelly	J. Prélaz	Valency	Cité	Borde	APEMS
Maladie avec certificat	2'652.75	507.75	4'843.00	4'997.00	2'685.75	2'419.75	1'808.00	322.50	1'718.25	301.25	6'346.00
Maladie sans certificat	495.25	463.75	370.25	620.25	664.25	968.50	503.25	354.25	321.50	242.25	1'201.75
Enfant malade	120.00	131.00	166.25	46.50	171.00	202.25	172.75	39.50	103.00	0.00	185.25
Accident	773.00	88.50	69.25	153.00	83.00	66.75	32.00	123.50	8.00	0.00	1'920.50
Formation	292.00	183.75	166.25	292.25	1'184.00	941.50	570.25	170.00	285.00	12.50	4'731.50
Maternité	1'832.25	475.25	1'228.25	483.00	228.00	3'391.50	318.00	737.00	1'639.50	0.00	0.00
Congé non payé	99.00	465.50	654.75	1'008.00	0.00	1'265.75	793.50	208.50	1'026.75	0.00	69.75
Total en heures	6'264.25	2'315.50	7'498.00	7'600.00	5'016.00	9'256.00	4'197.75	1'955.25	5'102.00	556.00	14'454.75
Total en ept	3.01	1.11	3.60	3.65	2.41	4.45	2.02	0.94	2.45	0.27	6.95

#### RESSOURCES HUMAINES

Le SAJE a procédé à une analyse approfondie de son organisation afin d'en évaluer les risques. L'analyse de la situation a mis en exergue trois domaines en situation fragilisée :

##### Secteur financier

La totalité de ce secteur reposait sur le chef de service, un adjoint administratif – également responsable de l'administration du personnel – et une comptable à 40%. Cette situation représentait un risque avéré, constat confirmé à travers l'audit du SAJE mené par le Service de la révision au début de cette année. Pour mieux illustrer cette fragilité, les principaux tableaux de bord financiers étaient fréquemment mis à jour par des personnes qui effectuaient leur service civil au SAJE.

##### Secteur informatique

Le répondant informatique et micro-informatique qui gérait le secteur APEMS est resté au Service de la jeunesse et des loisirs. Par contre, le parc informatique du SAJE a passé de 71 à 130 utilisateurs, de 15 à 37 lieux d'implantation du matériel informatique, et a subi éga-

lement une augmentation notoire de l'utilisation de la téléphonie mobile. De plus, la gestion et l'assistance de la base de données des prestations d'accueil préscolaire « i'CARE » a pris une importance accrue. A tel point qu'un collaborateur s'est actuellement spécialisé dans la gestion informatique et micro-informatique, au détriment de son descriptif de poste initial qui prévoyait des tâches de secrétariat.

##### Secteur des RH

Bien que le concept managérial du service prévoie une délégation de compétences RH aux directrices du CVE, la mise en œuvre des processus centraux RH (engagement, management, développement des compétences, évolutions professionnelles, personnalisation des conditions de travail), ainsi que les processus transversaux (égalité, santé, procédure disciplinaire) manquait de rigueur, de contrôle et d'outil d'évaluation.

Hormis ces trois secteurs, le SAJE n'a pas pu dégager les ressources nécessaires pour créer un poste de répondant de sécurité et santé au travail, comme prévu dans le concept actuel de l'USST accepté par la Municipalité.

En utilisant au mieux le plan des postes existant, la Municipalité transférerait trois ept dans le secteur administratif sans conséquence financière pour les années 2012 et 2013. Cette modification a permis de créer :

- un nouveau secteur financier, à hauteur de 1.1 ept (60% d'adjoint-e et 50% de secrétariat);
- un poste de répondant informatique, à 0.8 ept;
- un poste d'assistant-e RH, à 0.5 ept;
- un poste de répondant-e en santé, sécurité au travail et développement durable pour l'ensemble des prestations d'accueil du SAJE, à 0.6 ept.

## **PRÉAVIS, MOTIONS, INTERPELLATIONS, POSTULATS**

### **Pétition**

Le 24 mai 2011, le Conseil communal acceptait les conclusions du rapport-préavis N° 2011/08 (« Déménagement du service d'organisation et d'informatique (SOI) — Utilisation des locaux du SOI pour répondre aux besoins du service social ainsi que de divers services de l'administration communale ») et approuvait la réponse de la Municipalité à la pétition de Mme L. Lavanchy-Bräm et consorts « Parents lausannois en colère – pénurie de crèches : pour la création de places de crèches, surtout en pouponnière et de façon urgente », ainsi que le renforcement de la structure du BIP et de l'outil informatique qui gère la liste d'attente centralisée (LAC).

### **Interpellation**

La Municipalité a transmis le 31 août au Conseil communal sa réponse à l'interpellation de M. Cédric Fracheboud du 22 mai 2011 intitulée « Quel avenir pour les locaux de Rataboum ? ».

### **Préavis**

Le 5 octobre, la Municipalité a transmis au Conseil communal le préavis N° 2011/48 « Extension du centre de vie infantine de Chailly par la transformation partielle du collège du Val d'Angrogne en Unité d'Accueil Pour Écoliers (UAPE). Octroi d'un crédit d'investissement pour le remplacement du mobilier scolaire. ».

### **Postulat**

Le 7 décembre 2011, le Conseil communal adoptait les conclusions du rapport « Initiatives en cours de traitement, situation au 30 juin 2011 » et reportait au 30 juin 2012 la réponse au postulat de Mme Florence Germond « Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration au cycle initial ».

## **RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DE LAUSANNE (RÉSEAU-L)**

Le Réseau-L offre des prestations d'accueil extrafamilial pour les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à la fin du cycle primaire et élargit celles-ci aux enfants du cycle de transition par la structure d'accueil familial. Les prestations sont offertes :

- à tous les habitants de la Ville de Lausanne pour l'entier de la prestation;
- à tous les membres du Réseau-L pour l'accueil extrafamilial jusqu'à l'entrée au cycle initial (non compris).

Le Réseau-L se divise en deux catégories :

- les structures préscolaires :
  - 11 institutions pour l'enfance (IPE) municipales;
  - 17 IPE privées subventionnées de quartier;
  - 15 IPE privées subventionnées en partenariat avec des entreprises;
  - 1 structure d'accueil familial;
  - 11 IPE à temps d'ouverture restreint, haltes-jeux de quartier;
  - 1 structure d'accueil mixte à la Vallée de la Jeunesse qui offre plusieurs prestations préscolaires et qui complète l'offre d'accueil pour les écoliers du cycle initial ;
- les structures parascolaires :
  - 1 structure d'accueil parascolaire municipale qui se compose de 21 APEMS;
  - 9 centres aérés urbains : structure parascolaire pendant les petites vacances scolaires;
  - 1 structure d'accueil familial.

Au 31 décembre, le Réseau-L comptait 2'888 places d'accueil préscolaire pour environ 4'200 enfants lausannois âgés de quelques mois à sept ans.

La qualité des prestations socio-éducatives est perceptible à travers les multiples témoignages de satisfaction rapportés par les familles. On la relève également par le dynamisme dont les professionnel-le-s de ces secteurs font preuve dans divers domaines. Les professionnel-le-s s'engagent avec sérieux et professionnalisme, que ce soit pour s'engager à porter des réflexions pédagogiques diverses, participer à des projets, ou se soucier d'offrir un accueil de qualité aux enfants et aux familles. Ils/elles sont de réel-le-s partenaires du SAJE, qui peut compter sur eux/elles pour développer ce secteur en collaboration, en confiance et en concertation.

## **ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

### **Politique de déduction pour fratrie**

Depuis février 2011, les rabais proposés aux parents qui ont plusieurs enfants placés, soit en CVE soit en APEMS, sont identiques. Cette déduction est valable pour l'ensemble des prestations du Réseau-L (préscolaire, parascolaire et familial). Ce rabais de fratrie est fixé à 25% pour le premier et le deuxième enfant placés, et à 50% pour le troisième et les suivants.

Cette nouvelle politique de déduction pour fratrie a permis au Réseau-L d'obtenir une augmentation de la subvention de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). Elle est désormais de 22% de la masse salariale éducative (au lieu de 20%).

### **21<sup>e</sup> conférence annuelle EECERA**

Du 14 au 17 septembre, les Villes de Lausanne et Genève, associées aux Universités de Lausanne et Genève, et à l'École d'études sociales et pédagogique (EESP), ont organisé une conférence académique internationale sur le thème « Éducation dès la naissance : recherche, pratique et politiques éducatives ». Cette manifestation a permis de :

- fournir un forum académique en Europe pour la promotion, le développement et la diffusion de recherches de haute qualité sur l'éducation de la prime enfance ;

- faciliter la collaboration et la coopération entre les chercheurs européens dans ce domaine ;
- encourager la clarté dans l'articulation et la communication entre recherche, pratique et principes ;
- offrir une interaction, développement et soutien aux personnes intéressées par l'éducation de la prime enfance ;
- accroître la visibilité et le statut de la recherche sur l'éducation dès la prime enfance.

De nombreuses institutions lausannoises ont pu présenter leurs projets pendant ces trois jours.

### **École à journée continue**

Conformément aux conclusions du rapport-préavis N° 2009/11 « École à journée continue : état des lieux, enjeux et perspectives pour le développement de l'accueil de jour des enfants et des jeunes scolarisés dans les établissements scolaires de Lausanne », qui octroyait au SAJE un crédit de 150'000 francs pour le financement d'un mandat d'études sur l'avenir de l'accueil parascolaire à Lausanne, une cheffe de projet a été mandatée. Elle a débuté son activité en octobre. Le rapport final est attendu pour l'été 2012.

### **Plan de développement de l'accueil préscolaire pour la prochaine législature**

Sur mandat de la Municipalité, le SAJE a transmis un rapport prospectif du développement du dispositif lausannois d'accueil de jour des enfants d'âge préscolaire qui doit permettre à la Municipalité d'envisager le plan de développement de l'accueil pré et parascolaire pour la prochaine législature.

### **Audit du Service de la révision**

De décembre 2010 à février 2011, le Service de la révision a procédé à l'audit des processus financiers liés au Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L).

Son rapport interne, daté du 17 août 2011, propose huit recommandations en lien avec la gouvernance du Réseau-L, les informations financières et la comptabilité, et le système de contrôle interne (SCI).

Les éléments qui sont ressortis de l'audit ont mis en évidence un défaut de suppléance, rendu d'autant plus problématique par l'absence de documentation sur les processus clés entre le Réseau-L et les structures.

La Municipalité a accepté les réponses du SAJE à cet audit le 21 décembre. Cela a permis de présenter les mesures d'ores et déjà entreprises pour répondre aux huit recommandations formulées par le Service de la révision. En effet, le rapport et ses conclusions couvraient la période 2010, le Réseau-L célébrait alors ses deux ans d'existence. L'audit reposait donc sur une structure de coordination encore en voie de consolidation. A fin 2011, nombre de constats relevés par le Service de la révision pouvaient déjà être relativisés, car de notables améliorations avaient été apportées. En relation avec le défaut de suppléance, le secteur financier a été renforcé. Une assistante financière à 60% a pris la responsabilité du secteur financier privé subventionné et des relations avec la FAJE. Cette mesure permet de pallier les nombreux processus, qui reposaient auparavant sur des compétences métiers, détenues uniquement par un, voire deux collaborateurs.

Durant l'année, le service a formalisé plusieurs procédures-clé, notamment par la tenue de tableaux de bord, l'établissement systématique de protocoles de régularisation des comptes signés par tous les partenaires, et enfin par une meilleure sécurisation dans la transmission et l'archivage des documents échangés. Les démarches se poursuivent pour mieux documenter les processus et les contrôles effectués, avec un délai fixé à fin 2012 pour atteindre cet objectif.

### **Place de la Navigation 10**

En mars, le SAJE a été informé par le Service du logement et des gérances (SLG) de la disponibilité de locaux sis à la Pl. de la Navigation 10 à Lausanne, d'une surface de 300 m<sup>2</sup>, aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages du bâtiment. En parallèle, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) recherchait activement de nouveaux locaux, car la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) leur avait signifié le terme de leur bail pour mai 2012. La FAJE a demandé le soutien du SAJE dans sa démarche. Cette collaboration a débouché sur un partage des locaux entre le SAJE et la FAJE. Depuis novembre 2011, la cellule socio-éducative (quatre personnes), le poste de répondante en santé, sécurité au travail et développement durable du SAJE, et l'administration de la FAJE ont emménagé dans leurs nouveaux locaux, qui comprennent également une salle de conférence d'une capacité de 30 places.

### **LausaShop**

Un important travail a été effectué, en collaboration avec le Service achat et logistique Ville (SALV), afin de créer un catalogue de produits récurrents au secteur de l'enfance. Dès le 1<sup>er</sup> août, les produits sont commandés sur le site de LausaShop et sont livrés dans les institutions. Il s'agit, en particulier, des produits de soins et d'hygiène, du mobilier spécifique et des produits de nettoyage. En parallèle, un autre catalogue a également été constitué pour les fournitures de bureau, qui a nécessité une collaboration étroite et fructueuse entre le SAJE et le SALV.

### **SECTEUR PRÉSCOLAIRE**

Au 1<sup>er</sup> janvier, le Réseau-L comptait sur 2'786 places préscolaires pour les enfants de parents lausannois. La Municipalité a poursuivi son plan de développement en créant 102 places supplémentaires. Par contre, la petite structure de « La Ronde des enfants » a momentanément fermé au 1<sup>er</sup> août. Elle rouvrira ses portes dans des locaux mieux adaptés en mai 2012 à la place du Tunnel 18.

### **Ouverture des dixième et onzième centres de vie infantine municipaux**

Dès le mois de mai, le quartier de la Pontaise / La Borde a vu l'ouverture d'une structure d'accueil de 68 places pour des enfants de quelques mois à 7 ans. La nécessité de cette structure a rapidement été prouvée puisque le secteur des bébés fut immédiatement rempli à plus de 90%. Le CVE de Montelly a vu sa capacité d'accueil passer de 114 à 136 places avec l'antenne au Ch. de la Colline en 2005, puis à 182 places avec celle de Montoie en 2010. Il a paru judicieux de ne pas laisser un CVE aussi imposant sous la houlette d'un seul directeur. De concert avec les principaux intéressés, le SAJE a proposé à la Municipalité

de scinder le CVE actuel de Montelly en deux CVE municipaux :

- CVE de Montelly avec 136 places
- CVE de Montoie avec 46 places

Ce onzième CVE municipal existe depuis le 1<sup>er</sup> août 2011.

### Ouverture du CVE de Cour et partenariat avec l'entreprise Nespresso

La petite structure de quartier de 22 places, au Ch. de Primerose 25, s'est agrandie et propose actuellement 56 places. La gestion de ce centre de vie enfantine a été confiée au Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). Cette nouvelle structure se décline depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011 comme suit :

- 24 places pour la nursery (enfants de 4 mois à 30-36 mois) au ch. des Plaines 17. La moitié de ces places sont conventionnées avec l'entreprise Nespresso qui dispose d'une priorité d'accueil ;
- 20 places pour le secteur de la garderie (enfants de 30-36 mois jusqu'à l'entrée à l'école enfantine) au ch. de Primerose 25 avec également une priorité sur la moitié des places ;
- 12 places pour les écoliers enfantins au dernier étage du collège de Cour.

### Cellule socio-éducative

La cellule socio-éducative du SAJE est un dispositif de soutien et d'accompagnement destiné aux structures d'accueil préscolaire visant à produire des ressources, renforcer des compétences, concrétiser des projets, accompagner des difficultés, soutenir un processus de qualité. La cellule socio-éducative a également pour mission d'initier ou guider différentes actions visant à promouvoir, développer, consolider le Réseau d'accueil de jour Lausanne (Réseau-L) et ses usagers.

Les professionnelles de la cellule socio-éducative interviennent auprès des directions des IPE, des équipes éducatives et des familles. Leur travail consiste également à coordonner, auprès des institutions du Réseau-L les différentes orientations décidées par le SAJE, et à les fédérer autour de projets communs. Outre ce travail d'accompagnement et de ressources, elles mettent en place divers projets de prévention. En 2011, l'action « Oup's la télé », qui approche la question des écrans et de la petite enfance, a présenté deux expositions dans les quartiers de Chailly et Sous-gare, en partenariat avec douze institutions.

### Bureau d'information aux parents (BIP)

Le BIP a poursuivi sa mission de centralisation des demandes pour une place d'accueil extrafamilial et la gestion de la liste d'attente LAC via le logiciel i'CARE.

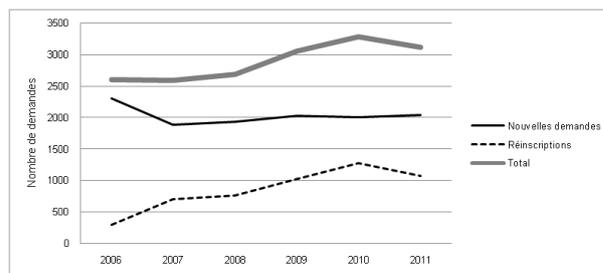
Le nombre de dossiers à introduire dans le logiciel s'est stabilisé, qu'il s'agisse de nouveaux dossiers à traiter ou de réinscriptions, respectivement de l'ordre de 2'000 et 1'000. Le BIP traite donc environ 3'000 demandes d'accueil extrafamilial par année, sans compter leur actualisation périodique tous les quatre mois. Les demandes de réinscriptions, inévitables, concernent un déménagement ou un transfert de lieu d'accueil lié au début du cycle initial ou un accueil collectif souhaité à la place d'une solution d'accueil en milieu familial, ou encore un souhait de rapprochement de son lieu de domicile d'un enfant

déjà pris en charge, ou enfin une remise en liste d'attente parce que les parents n'ont pas actualisé leur demande pendante en temps voulu.

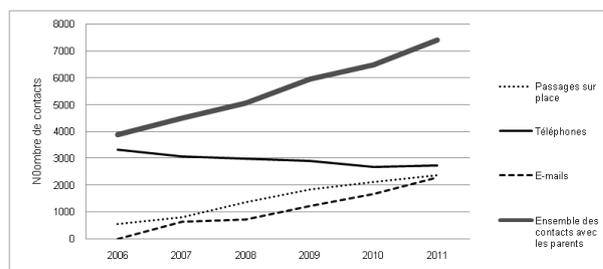
Si le nombre de demandes à traiter se stabilise, ce n'est pas le cas des contacts des parents avec le BIP. Ceux-ci n'ont cessé d'augmenter, en particulier les passages sur place (plus de 2'300, soit +10% par rapport à 2010) et les courriels (2'300, soit une augmentation de presque 40% par rapport à 2010).

Si l'on prend l'ensemble des contacts du BIP avec les parents, ils ont augmenté chaque année pour presque doubler en cinq ans.

### Nombre de demandes introduites dans le logiciel i'CARE



### Types et nombre de contacts des parents avec le BIP



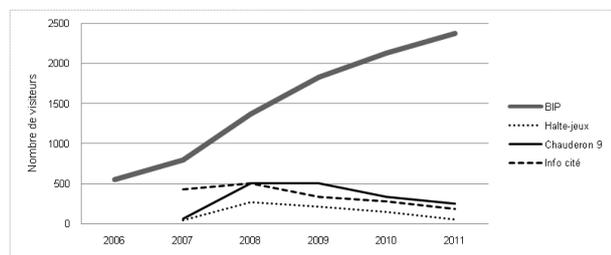
L'événement clé concernant le BIP cette année est l'acceptation, par le Conseil communal le 24 mai 2011, du rapport-préavis N° 2011/06 (« Parents lausannois en colère – pénurie de crèches : pour la création de places de crèches, surtout en pouponnière et de façon urgente » – Réponse à la pétition de Mme L. Lavanchy-Brâm et consorts). Ce rapport proposait des mesures pour améliorer les prestations fournies par le BIP aux parents qui demandent une place d'accueil extrafamilial. Il s'agissait d'une part d'augmenter la performance du logiciel i'CARE pour tous les partenaires, et d'autre part d'étoffer l'équipe des collaborateurs du BIP, pour assurer un suivi soutenu des dossiers et accroître le temps d'écoute aux parents demandeurs.

La mise en œuvre des conclusions de ce rapport-préavis a commencé par l'amélioration du logiciel i'CARE en 2011. Il en résulte un fonctionnement plus simple pour les directeurs de garderies, qui voient maintenant leur « liste d'attente individuelle » en fonction des secteurs statistiques de la ville qu'ils ont choisi de desservir. La recherche des enfants demandeurs les concernant sur la liste d'attente centrale est ainsi grandement facilitée. En corollaire, le BIP peut dorénavant, par quelques clics, non seulement donner aux parents un mémo imprimé à partir d'i'CARE avec le nom et les coordonnées des institutions susceptibles de prendre en charge leur enfant, mais aussi leur fournir un récapitulatif des données figurant dans le logiciel correspondant à leur demande et leur situation

familiale et professionnelle. Ce « formulaire LAC » peut d'ailleurs servir à l'actualisation future de leur demande, les parents n'ayant qu'à y indiquer les changements à reporter dans iCARE.

Pour le renforcement de l'équipe des collaboratrices du BIP, une offre d'emploi pour une « spécialiste de l'accueil des familles » a été publiée en juillet, à laquelle pas moins de 178 candidats ont répondu. Le processus d'engagement achevé, le BIP pourra compter dès début 2012 sur une force de travail supplémentaire entraînant un élargissement des heures d'ouverture de la réception à Chauderon 9. Cela devrait diminuer le temps d'attente des parents au guichet, ce qui actuellement arrive fréquemment. A ce sujet, il est intéressant de noter qu'au fil des ans, le nombre de personnes qui se présentent au guichet pour une demande qui ne concerne pas le BIP se réduit, les usagers connaissant dorénavant les nouvelles configuration et fonction des lieux.

Nombre de visiteurs reçus à la réception du BIP à Chauderon 9 et motif



Enfin, le BIP « observatoire » a produit et documenté les tableaux statistiques concernant l'accueil préscolaire, qui ont été livrés au SCRIS. Comme chaque année, le BIP a répondu à des requêtes ponctuelles concernant l'état de la demande non satisfaite ou d'autres thèmes comme l'évolution du nombre d'enfants accueillis, ou la proportion d'enfants suisses et étrangers pris en charge.

## iCARE

Le logiciel de gestion iCARE, utilisé par le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L) reste l'outil de travail principal. Cette année, une seule mise à jour et plusieurs correctifs ont été implémentés. Il gère à ce jour toutes les demandes de placement en garderies, les contrats, ainsi que la facturation pour de nombreuses institutions, dont tous les centres de vie infantine municipaux.

### Flyspray – Logiciel de suivi de problèmes

La plate-forme d'échange Flyspray a démontré une fois de plus son efficacité dans la communication avec tous les partenaires : développeurs, SAJE, formateur, structures d'accueil, etc. Elle permet de faire remonter des bogues, des demandes ou encore des questionnements, ce qui favorise l'évolution du logiciel iCARE. En 2011, 108 tickets ont été créés, dont 69 ont pu être clos, neuf sont en attente de mise en production (réalisation terminée) et trente sont en accusé de réception ou en travail. Cette année, le nombre de tickets ouverts est resté stable, mais une augmentation notable de clôture de tickets peut être observée.

### Tarification

En vue de l'harmonisation des tarifications des prestations – projet politique à long terme – les réductions ont été uniformisées concernant les fratries entre le pré- et le parascolaire. Un système de déclaration des fratries en APEMS a été implémenté dans iCARE, impliquant une nouvelle collaboration avec le secteur des APEMS, secteur qui avait rejoint le service en septembre 2010. De plus, un nouveau barème tarifaire lié à l'indexation du coût de la vie a été introduit en avril 2011. La redéfinition du système tarifaire n'est pas encore aboutie, puisqu'il est nécessaire d'y intégrer d'autres projets qui ont déjà occupé le service cette année, soit l'introduction du revenu déterminant unifié, et l'élargissement de l'accueil parascolaire des enfants jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

### Développement

Une grande partie du travail effectué n'est pas visible dans les mises à jour. Il s'agit d'un travail de fond lié à la migration de la base de données Oracle64 vers Firebird et à l'instauration d'une nouvelle interface avec le système d'information du Service du contrôle des habitants. Le transfert vers la nouvelle base de données a nécessité de nombreuses heures de travail. L'intégration d'une nouvelle interface entre le Contrôle des habitants et iCARE permettra une gestion plus pragmatique des données de la Ville, tout particulièrement dans la gestion des données dites confidentielles. Ces deux évolutions seront visibles avec l'arrivée d'une version majeure d'iCARE en début d'année 2012.

### Halte-jeux subventionnées

Le Service d'accueil de jour de l'enfance subventionne dix structures à temps d'ouverture restreint (TOR), dites haltes-jeux. Ces structures, bien implantées dans leur quartier et organisées sous forme associative, accueillent pour des durées d'une demi-journée et en principe uniquement durant les périodes scolaires, des enfants de 2 ½ à 4 ½ ans. Ces lieux ont une capacité d'accueil de 10 à 15 enfants, totalisant à fin 2011 et pour l'ensemble des dix structures, 128 places disponibles.

Des problèmes de locaux ont principalement occupé le service en 2011. En effet, au vu de la pression démographique scolaire pour la rentrée 2011/12, deux haltes-jeux ont été approchées par le SEPS afin qu'elles restituent les locaux scolaires qu'elles occupaient depuis de nombreuses années. Au final, seule la halte-jeux de Mon-Repos a dû déménager ; une solution provisoire a été trouvée avec son installation dans l'UAPE de Béthusy. La vétusté des locaux (Portakabin pour la halte-jeux Rataboum), ainsi que la future transformation du collège de Montblésson (pour la halte-jeux Les Gnômes) nécessitent également de trouver prochainement des nouvelles implantations pour les accueillir.

A raison d'un forfait de quatre francs par place offerte et par demi-journée d'ouverture, la subvention FAJE pour l'année 2011 se monte à près de 89'000 francs pour les dix haltes-jeux. Également intégré au Réseau-L, le CVAJ voit ses deux structures TOR bénéficier des subventions FAJE pour 43'000 francs. Limité dans un premier temps aux années 2010 et 2011 jusqu'à la présentation d'un bilan de la situation, le subventionnement de la FAJE est

prolongé en 2012 jusqu'au rapport d'évaluation du dispositif.

## SECTEUR PARASCOLAIRE

### Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

#### *Adaptation des structures aux besoins*

Le nombre d'enfants inscrits en APEMS dès la rentrée d'août 2011 s'élevait à 2'269 soit 52.76% des enfants lausannois scolarisés en cycles primaires. Par rapport à l'an dernier, cela représente 110 inscriptions supplémentaires et une augmentation de 84 places d'accueil le matin et le midi, ainsi que 96 places l'après-midi.

Pour 2011, les APEMS offrent 1'680 places d'accueil. Par rapport à 2010, dans le détail et par prestation :

- A : matin : 564 places (+ 84)
- B : midi : 1'680 places (+ 84)
- C : après-midi : 948 places (+ 96)

### Locaux : ouverture de nouvelles antennes pour les besoins d'accueil à midi

#### *Pontaise*

La transformation du temple de St-Luc en Maison de quartier a provoqué le déménagement de cette antenne dans deux nouveaux locaux :

- La Permanence Jeunes Borde (PJB) : dès le 2 mai, les locaux de la PJB ont été mis à disposition par le SJL pour permettre l'accueil de 36 puis 24 enfants, quatre midis par semaine.
- La Borde (antenne de la Pontaise) : ouverte au mois de septembre 2011 avec 24 places, cette nouvelle structure s'inscrit dans le projet accepté par le Conseil communal le 24 février 2009 autorisant la Fondation Pro Habitat Lausanne de reconstruire trois bâtiments, sis à la rue de la Borde 34-44, et de porter au budget le paiement et les charges financières d'exploitation pour l'utilisation des locaux dévolus à l'APEMS (cf. préavis N° 2008/48: « Fondation Pro Habitat Lausanne – Démolition et reconstruction de trois immeubles à loyers modérés, aménagement d'appartements protégés, d'un centre médico-social, d'un centre de vie infantine municipale, d'un APEMS, d'un parking souterrain et d'un abri PCi, sis à la rue de la Borde 34-44 »). Notons enfin que ce nouveau local est utilisé par le secteur APEMS uniquement les midis.

#### *Malley*

L'augmentation du nombre d'inscriptions à Malley a nécessité la recherche de nouveaux locaux dans ce quartier. La bonne collaboration entretenue entre la FASL et le SAJE a permis de trouver une solution rapidement. Les locaux mis à disposition ces dernières années par la FASL à « La Pagode » étant devenus trop étroits, le Centre de Loisirs de Malley a proposé les siens sis au Ch. du Martinet, qui répondent mieux aux critères de surface exigés par le SPJ pour l'accueil de 36 enfants. Cet emménagement a eu lieu en janvier.

### Événements marquants

*Pousses Urbaines : Lausanne je t'aime ou je ne t'aime pas ?!*

Les enfants aiment-ils ou n'aiment-ils pas Lausanne ? C'est sur ce thème que les enfants de l'APEMS de Bois-Gentil ont participé avec d'autres structures de l'enfance

et de la jeunesse à cette édition 2011. Dans le cadre d'ateliers animés par l'équipe de Pousses Urbaines, les enfants ont réalisé des cartes postales dessinées, des cartes mentales et décrit leur visite touristique idéale de la ville et les endroits qu'ils n'aiment pas. Une carte des déplacements-types en ville par enfant a également été réalisée.

#### *Cabanons Noël*

Deuxième année où le secteur APEMS se présente durant toute une journée sur la place St-François, dans le cabanon des SIL. Cette année, le mercredi 15 décembre, le cœur des APEMS s'y est produit, remportant un franc succès auprès du public. La centaine d'enfants présents ont été très applaudis.

#### *Concours de dessin*

Première édition du concours de dessin sur le thème « L'APEMS de mes rêves ». Réunis en quatre catégories : CIN, CYP1, CYP2 et collectif. 545 enfants ont participé et 473 dessins ont été exposés sur les murs du quatrième étage de Chauderon 9, au SAJE. Une cérémonie de remise des prix a eu lieu le mercredi 8 juin (douze prix, trois gagnants par catégorie).

#### *Les drapeaux d'Ouchy*

Les enfants des APEMS de Coteau-Fleuri, La Sallaz, Chailly, Malley, Bois-Gentil, Prélaz, Jardins de Prélaz, Barre, Mon-Repos, et Entre-Bois ont peint trente drapeaux de 5.5 mètres de haut sur un mètre de large. Ces banderoles ont été exposées sur l'esplanade de la Navigation, du mois d'avril au mois d'octobre. Les dessins ont été réalisés sur du tissu en coton à l'aide de pinceaux, brosses, éponges, doigts ou même coton-tige pour les derniers détails. Plus de 200 personnes étaient présentes au vernissage.

#### *La semaine du Goût*

La cuisinière de l'APEMS de Prélaz et son équipe ont participé à cet événement, en créant des menus durant la semaine du 15 au 25 septembre sur le thème des produits du terroir.

Appréciée des enfants, cette offre « découverte » reste d'autant plus importante dans un quartier où plus de 28 nationalités différentes se côtoient.

#### *Boum des APEMS*

Destinée aux enfants de 4<sup>e</sup> pour marquer le passage du cycle primaire au cycle secondaire, cette quatrième édition s'est déroulée avec animations et musique *live* sur la scène du Casino de Montbenon. Des images restent disponibles sur le site [www.lausanne.ch/APEMS](http://www.lausanne.ch/APEMS).

#### *Centre Aéré Urbain (CAU)*

Onze APEMS ouvrent leurs portes aux équipes des centres aérés urbains afin que l'offre vacances destinée aux écoliers lausannois puisse se dérouler dans les quartiers, avec un accueil de proximité et des activités journalières. Une collaboration étroite et efficace entre le Service de l'accueil de jour de l'enfance et celui de la jeunesse et des loisirs se développe ainsi d'année en année pour satisfaire et répondre aux besoins des familles.

## Gestion de personnel

### Politique de formation

Une première en APEMS, la création d'une nouvelle place d'apprentissage de cuisinier. La cuisinière de l'APEMS de Prélaz s'est engagée comme formatrice en entreprise. Dès la rentrée d'août, l'équipe de cuisine s'est ainsi dotée d'un apprenti cuisinier.

En 2011, le secteur APEMS trouve parmi son personnel éducatif :

- 13 moniteurs-trices en formation en cours d'emploi de type CFC ASE-A et D, dont 6 ont débuté en automne 2011 ;
- 2 éducateurs-trices en formation en cours d'emploi de type ES-HES ;
- 1 responsable en formation post grade de gestion d'équipe de niveau CAS ;
- 1 apprenti cuisinier à l'APEMS de Prélaz.

Toujours ouverts aux stagiaires, les APEMS ont accueilli en 2011 :

- 6 stagiaires observation et/ou orientation (USST – orientation professionnelle) ;
- 1 stagiaire OSEO ;
- 1 stagiaire Mode d'emploi (administratif).

### Accueil familial

Pour accomplir l'obligation faite aux communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, le SAJE emploie trois coordinatrices à temps partiel (2.2 ept). Leur mission consiste à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et à surveiller la qualité de la prise en charge des enfants. Pour assurer le suivi, le soutien et la surveillance des AMF (Accueillantes en Milieu Familial), les coordinatrices effectuent des visites régulières à domicile. De plus, l'établissement de la convention de placement au domicile des AMF, en présence des parents et de la coordinatrice de référence, renforce le suivi concernant les conditions d'accueil offertes.

Les coordinatrices, employées directes du SAJE, ont leur bureau au Valentin 12, siège de l'AMIFA. Elles peuvent travailler en étroite collaboration avec la direction, l'équipe éducative du jardin d'enfants et la responsable de formation. Elles ont donc la possibilité d'avoir d'autres contacts avec les AMF qui viennent à quinzaine pour la formation continue et un regard complémentaire sur les enfants accueillis au jardin d'enfants. Les coordinatrices ont aussi comme mission de répondre aux candidates intéressées par le travail d'AMF. L'enquête socio-éducative permet d'évaluer les conditions d'accueil et les

compétences des candidates en vue d'une éventuelle autorisation provisoire.

En 2011, 75 personnes ont manifesté leur intérêt auprès de la structure de coordination. 69 candidates ont participé à une séance d'information. 28 ont décidé de poursuivre la procédure : 13 d'entre elles ont reçu leur autorisation en 2011 et 15 poursuivaient la procédure.

En janvier, 97 AMF autorisées accueillait 285 enfants. En décembre, 98 AMF autorisées accueillait 287 enfants.

Les coordinatrices ont effectué :

- 255 visites au domicile des AMF dont :
  - 204 visites annuelles et/ou conventions de placement ;
  - 11 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables cinq ans) ;
  - 40 entretiens au domicile des candidates pour 13 autorisations provisoires délivrées (valables 18 mois).

Sont comprises :

- 1 mise en conformité (candidate accueillant déjà des enfants avant autorisation) ;
- 1 dénonciation (personne accueillant sans autorisation) ;
- 4 signalements.

En 2011, les coordinatrices ont constaté une augmentation des situations conflictuelles entre les parents et les AMF. 46 entretiens ont été organisés, dont 11 au domicile de l'AMF et 35 à l'AMIFA. De plus, la gestion des dépannages de vacances et de maladie des AMF a constitué une part importante du travail : 129 dépannages ont été organisés entre janvier et décembre.

L'année 2011 a vu une confirmation de l'intérêt croissant de candidates potentielles. L'engagement temporaire d'une coordinatrice de janvier à fin mai a permis de mettre à nouveau la priorité sur l'évaluation de ces personnes et l'engagement de nouvelles AMF.

La volonté commune du Réseau-L et de l'AMIFA de développer l'accueil extrafamilial devait permettre d'engager dix AMF supplémentaires entre août 2010 et juillet 2011. Cet objectif pourrait être considéré comme atteint, mais n'a pas permis d'augmenter le nombre d'AMF en raison des treize démissions enregistrées dans l'année (s'ajoutant aux quatorze démissions en 2010).

Pour 2012, la priorité reste donc l'engagement de nouvelles AMF. L'absence de longue durée d'une des trois coordinatrices ne facilite pas cette mission, malgré les remplacements qui ont pu être organisés pendant neuf mois.

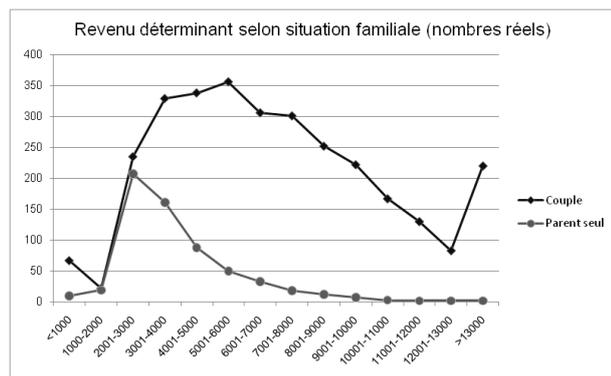
## STATISTIQUES

### Secteur parascolaire

#### Progression des enfants en 2006/2011

Années	Enfants inscrits	Progression en %	Progression du nombre d'enfants inscrits	Capacité d'accueil			Taux de progression de la capacité d'accueil en %		
				Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
2006/2007	1'566	+ 12	+ 162	360	1'194	564			
2007/2008	1'752	+ 12	+ 186	360	1'356	672	0	+ 14	+ 24
2008/2009	1'925	+ 10	+ 173	432	1'494	804	+ 20	+ 10	+ 20
2009/2010	2'051	+ 6.5	+ 126	468	1'530	924	+ 8	+ 2	+ 15
2010/2011	2'159	+ 5	+ 108	480	1'596	852	+ 3	+ 4	- 8
2011/2012	2'269	+ 5	+ 110	564	1'680	948	+ 17	+ 5	+ 11

## Secteur préscolaire



## Taux d'occupation

### Catégorie A - Centres de vie enfantine municipaux

Mandant	Occupation moyenne/ 12 mois	Occupation moyenne/ 11 mois	Moyenne des places offertes
CVE Ancien-Stand	87.61	88.32	114.00
CVE Bellevaux	91.88	92.97	95.00
CVE Bergières	85.95	87.01	120.00
CVE Bourdonnette	90.90	91.55	113.00
CVE Cité	86.23	87.40	92.00
CVE Grangette	87.73	88.42	112.00
CVE Jardins de Prélaz	97.58	97.33	68.00
CVE Montelly	84.38	85.14	136.00
CVE Valency	93.56	94.10	82.00
Moyenne totale	89.53	90.25 (88.19 en 2010)	

Le CVE municipal de la Borde n'est pas inclus dans cette statistique car son ouverture s'est échelonnée pendant toute l'année 2011.

### Catégorie B - Garderies et centres de vie enfantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moyenne/ 12 mois	Occupation moyenne/ 11 mois	Moyenne des places offertes
APEF Entre-Bois	90.24	91.21	68.00
APEF Madeleine	105.48	105.95	27.00
Centre de la Petite Enfance	97.89	97.69	127.00
Chenille	93.08	93.73	86.00
Clos-de-Bulle	91.74	92.32	67.70
Collonges	92.19	92.83	68.00
CVE de Cour	80.77	83.16	34.20

Gardoche	93.04	93.47	44.00
Grattapaille	91.70	92.92	62.70
Les Koalas	90.91	93.10	22.00
Maillefer	74.51	72.02	22.00
Malley-Prairie	93.91	94.32	91.00
Ronde	65.56	61.39	24.00
Servan	90.27	91.09	114.4
Tournesols	99.78	99.75	38
Zig Zag Zoug	93.35	93.94	85.7
Moyenne totale	91.15	91.77 (94.64 en 2010)	

La moyenne reste supérieure à 90%, objectif prioritaire, mais est en diminution de par l'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2011 de la nursery-garderie de Maillefer qui se remplit très régulièrement (plus de 88 % en décembre 2011)

### Catégorie C - Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées

Mandant	Occupation moyenne/ 12 mois	Occupation moyenne/ 11 mois	Moyenne des places offertes
Bois-Gentil	65.23	71.16	22.00
Croquignole	96.37	96.58	37.00
CVE de Beaumont I	91.39	92.80	69.30
CVE de Beaumont II	88.04	89.51	111.20
Espace Enfance Vinet	92.66	93.48	44.00
Lucioles	82.60	83.97	42.00
Mandarine	95.23	94.76	22.00
Minibulles	90.67	92.12	22.00
MiniWatts - Alpiq	86.19	87.26	44.00
Polychinelle	79.78	80.18	119.00
Pouponnière Chailly	92.40	92.75	122.60
Pouponnière Marronniers	94.10	93.35	34.00
Tivoli	89.81	90.76	44.00
Moyenne totale	88.45	89.76 (91.47 en 2010)	

La même remarque est à formuler de par l'ouverture en janvier 2011 de la nursery-garderie de Bois-Gentil, mais qui également se remplit très régulièrement (plus de 95% en décembre 2011).

## SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en coordination avec les directions des établissements scolaires ;
- gérer les tâches transversales relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : fichier des élèves, inscriptions, centre de ressources pour élèves allophones, coordination régionale des ressources ;
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, gestion fiduciaire et gestion informatique ;

- assurer l'organisation et le soutien logistique au Conseil et aux Commissions d'établissements ;
- gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires : organisation et gestion des devoirs surveillés, gestion des réfectoires et encadrement, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique, etc.) ;
- gérer les transports scolaires (abonnement de bus et Pédibus) ;
- gérer les infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations ;
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel.

A cet effet, le service compte une direction, qui comprend notamment la gestion des tâches administratives transversales, et trois secteurs : le *secteur scolaire*, le *secteur parascolaire* et le *secteur bâtiments*. Le secteur scolaire est placé sous la responsabilité directe du chef du service, l'adjoint au chef de service est responsable de la gestion financière et des RH, deux adjointes sont responsables du secteur parascolaire et un adjoint est responsable des bâtiments.

## PRÉAMBULE

L'année 2011 aura été marquée par quatre dossiers centraux pour le Service des écoles primaires et secondaires (SEPS) et la DEJCS en général :

- le service a été chargé de la rédaction de la réponse au postulat Longchamp sur **l'école à journée continue**. Un vaste préavis, décrivant l'état des lieux des prestations parascolaires à Lausanne et esquissant des pistes pour la mise sur pied d'une véritable école à journée continue, a été finalisé et soumis à la Municipalité au début 2011. Au vu du caractère très complet et documenté du texte, la Municipalité a pris la décision, d'une part d'autoriser la DEJCS à transformer le texte du préavis en un « Rapport préalable » servant de document de travail et de fondement pour l'attribution d'un mandat externe sur la question, d'autre part de demander au service de rédiger une nouvelle mouture du préavis constitué d'une synthèse de ce rapport et d'une demande de crédit pour le financement du mandat. Suite à l'adoption du crédit par le Conseil communal, la mandataire désignée a commencé son travail sous la direction d'un groupe de suivi présidé par le chef du Service des écoles et de celui de l'accueil de jour de l'enfance (SAJE). L'opération, qui a démarré dans d'excellentes conditions de collaboration, se poursuit en 2012 ;
- l'année 2011 a vu l'adoption, par le Grand Conseil, puis par le peuple vaudois, de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), qui tenait lieu de contre-projet à l'initiative « École 2010 ». Cette loi, fondée en particulier

sur le concordat intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire, dit **Concordat HarmoS**, modifie plusieurs éléments des structures de l'école. Il s'agira notamment de transformer les deux années d'école enfantine aujourd'hui facultatives en deux années primaires obligatoires et de prolonger l'enseignement primaire jusqu'en fin de 8<sup>e</sup> année (fin de l'actuel cycle de transition). Un tel changement de structures était susceptible d'entraîner une réorganisation intégrale des établissements scolaires lausannois. Amorcée en 2010 sous la responsabilité du SEPS, en étroite collaboration avec la conférence des directeurs lausannois (CRL), le SAJE ainsi qu'un représentant du DFJC, une étude approfondie des scénarios possibles a abouti à un rapport formulant des propositions pour la rentrée 2013 et pour les prochaines décennies. Ces propositions, destinées à la Municipalité puis à la cheffe du DFJC, ont été approuvées par la CRL, le conseiller municipal et deux représentants de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) en décembre 2011. Le 1<sup>er</sup> février 2012, la Municipalité les a approuvées à son tour et les adressera au Conseil d'Etat pour autorisation, prévue par l'art. 40 al. 5 LEO, de mise en place d'une organisation différente du schéma d'organisation de base suggéré par HarmoS. C'est ainsi que, dès la rentrée 2013, les établissements secondaires actuels deviendront des établissements primaires et secondaires comprenant les deux dernières années primaires (7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>) et les années 9-11 du futur cycle secondaire. La localisation actuelle des classes ainsi que les zones de recrutement des établissements scolaires ne seront donc pas modifiées à court terme ;

- un troisième sujet de réflexion est l'avenir des **classes vertes** qui accueillent, au collège de l'Arzillier ainsi que dans les classes du Signal, plus de 70 élèves de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année présentant des difficultés scolaires et de comportement, le plus souvent liées à des situations socio-familiales très problématiques. En effet, l'évolution du type d'élèves qui y sont scolarisés ainsi que l'évolution du cadre légal, notamment la future loi sur la pédagogie spécialisée, nécessitent de repenser l'encadrement et le suivi de ces élèves et d'interroger l'ensemble de la problématique de l'action socio-éducative pour les élèves et les classes lausannoises. C'est dans ce cadre que la CRL et le SEPS organiseront, en mars 2012, un forum sur les structures et mesures « pédo-socio-éducatives » dans la région scolaire Lausanne. L'objectif est de mettre en cohérence et de développer les mesures et structures existantes, notamment en dotant les établissements scolaires de professionnels de l'éducation spécialisée ;
- un quatrième dossier a marqué ces deux dernières années : celui de la **planification des constructions scolaires** dans les futurs quartiers en développement : les Fiches, l'éco-quartier des Plaines-du-Loup, les Prés-de-Vidy ainsi que les constructions prévues dans le secteur des Vernands, qui ont fait l'objet d'une étude dans le cadre du schéma directeur du Nord lausannois (SDNL). Ces dossiers, qui nécessitent séances et élaborations d'esquisses de programmes de constructions s'ajoutent aux lourdes tâches d'entretien, d'assainissement, de rénovations et de constructions confiées au Secteur bâtiments du service.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

### Plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration du service	21.20	nd	21.20	nd
Administration établis. Scol.	31.36	nd	31.36	nd
Conciergeries	104.11	nd	105.14	nd
Devoirs surveillés	20.64	nd	22.48	nd
Réfectoires	7.00	nd	6.54	nd
<b>Total service</b>	<b>184.32</b>	<b>nd</b>	<b>186.72</b>	<b>nd</b>

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

### Variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 2.40

### Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration du service	32	20.85	32	20.84
Administration établis. Scol.	44	30.42	45	31.17
Conciergeries	188	103.66	186	102.40
Devoirs surveillés	150	19.49	159	20.65
Réfectoires	13	7.00	13	6.54
<b>Total service</b>	<b>427</b>	<b>181.42</b>	<b>435</b>	<b>181.60</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

### Apprenti-e-s

	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

### Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	24	30

### Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	14
Retraite	10
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
<b>Total service</b>	<b>24</b>

### Personnel auxiliaire

Le service fait chaque année très largement appel à du personnel auxiliaire, soit pour un travail de courte durée, soit pour des activités à un taux très faible. Il s'agit en particulier de remplacements de surveillants de devoirs et d'aides au nettoyage des bâtiments scolaires durant l'été.

Pour 2011, le nombre de personnes engagées s'élève à 421, réparti de la manière suivante :

- 71 surveillant-e-s de devoirs
- 350 nettoyeur-euse-s.

## PRÉAVIS ET INTERPELLATIONS

- Rapport-préavis N° 2011/09 du 26 janvier 2011 : *École à journée continue : état des lieux, enjeux et perspectives pour le développement de l'accueil de jour des enfants et des jeunes scolarisés dans les établissements scolaires de Lausanne*. Ce préavis a été adopté le 30 mai 2011 par le Conseil communal, qui a octroyé ainsi un crédit spécial d'un montant de 150'000 francs pour une étude sur ce sujet central. Le mandat a été attribué en juin et la mandataire a commencé son travail à l'automne.
- Préavis N° 2011/29 du 4 mai 2011 : *Collège de Boisssonnet – Infiltrations d'eau*. *Élaboré* à la suite d'un crédit supplémentaire demandé en urgence suite à la découverte d'une importante quantité d'eau sous le sol de la salle de gymnastique, ce préavis a été conçu pour financer les conséquences d'infiltrations d'eau dans le collège de Boisssonnet, qui ont nécessité une réfection complète de l'étanchéité des soubassements et des toitures du collège. Adopté le 4 mai 2011 par la Municipalité, cette demande de crédit d'un montant de 3'010'000 francs a été votée par le Conseil communal le 30 août. Cette décision permettra de poursuivre les travaux d'assainissement dont l'essentiel se déroulera en 2012.
- Préavis N° 2011/43 du 14 septembre 2011 : *Agrandissement du collège de Vers-chez-les-Blanc*. Un crédit de 1'295'000 francs, voté par le Conseil communal le 7 décembre 2011, est destiné à ajouter les deux classes prévues dès la construction du collège comme agrandissement possible. Les travaux se dérouleront dès le printemps 2012 et les nouveaux locaux seront mis à disposition pour la rentrée scolaire d'août 2012.
- Préavis N° 2012/01 du 12 janvier 2012 : *Mesures d'urgence en vue de la rentrée scolaire 2012 pour les collèges de l'Églantine et du Bois-Gentil : maintien et construction de pavillons provisoires*. Ce crédit de 1'960'000 francs, dont l'essentiel de l'étude préalable a été réalisé en 2011, permettra de répondre à une forte croissance du nombre d'élèves dans deux quartiers.

## ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

### Conférence régionale de Lausanne (CRL)

La Conférence régionale de Lausanne, qui groupe les directeurs des établissements et le chef du service, reste l'organe central de conduite des écoles lausannoises. Elle permet de gérer avec efficacité l'enchevêtrement important des tâches liées à la gestion de l'école obligatoire. Les modalités de délégation au Service des écoles de tâches cantonales telles que l'accueil des élèves arrivant à Lausanne, l'organisation générale des classes et les tâches transversales liées à la scolarité sont particulièrement adéquates et donnent satisfaction, tant aux instances communales qu'aux directions des établissements sco-

lares. Le développement de l'accueil parascolaire, en application de l'article 63a de la Constitution vaudoise, va encore renforcer la nécessité de pérenniser la convention qui lie l'État à la Ville de Lausanne dans le domaine de la gestion coordonnée de la scolarité obligatoire. La CRL s'est réunie à 21 reprises durant l'année 2011, y compris un séminaire de deux jours au Planemard.

### Accueil des élèves allophones

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) continue à jouer un rôle central dans le domaine de l'accueil des élèves migrants, de leur inscription et de leur intégration dans les classes. La rentrée 2011 a vu l'arrivée d'un nombre plus important d'enfants allophones que l'année 2010, qui était déjà une année record. En effet plus de 300 élèves migrants, en provenance de très nombreux pays du monde et de conditions sociales très différentes, sont arrivés durant l'été et l'automne. Le décanat d'accueil est surchargé et le nombre de classes d'accueil s'élève pour la première fois à vingt à fin décembre, ce qui laisse augurer quatre à cinq classes d'accueil de plus que l'an passé en fin d'année scolaire.

### Informatique et site Internet

L'outil de gestion **LAGAPES** (logiciel d'aide à la gestion des établissements scolaires), et en particulier les modules relatifs aux élèves et aux classes développés par un mandataire, ont permis d'améliorer considérablement la mise à jour du fichier central sur la base du contrôle des habitants, la gestion des inscriptions au cycle initial, la préparation du plan de rentrée et la vaste opération de formation des classes. Ce logiciel est également un outil précieux de planification dans une période de forte croissance démographique, de préparation à la facturation des devoirs surveillés, et de gestion des bons de transport dans le cadre de la nouvelle politique d'attribution des abonnements *Mobilis*.

D'autre part, un gros projet est en cours, en étroite collaboration avec la CRL, pour la mise en place d'un **site Internet** visant à assurer la qualité et la cohérence des informations relatives au Service des écoles et à chacun des établissements scolaires. La mise en ligne de ce nouveau portail dédié à la scolarité obligatoire est prévue pour fin 2012.

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENTS LAUSANNOIS

Le Conseil d'établissements lausannois, instance instaurée par le Conseil communal lors de l'adoption du règlement du Conseil d'établissements en avril 2009, a tenu trois séances en 2011. Composé de 48 membres issus des douze Commissions d'établissement, il est présidé par le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale. Les Commissions, composées en général de vingt membres, ont siégé au moins quatre fois en 2011. La communication entre l'école et les familles s'est concrétisée entre autres par des assemblées de parents, instituées par le règlement du Conseil, assemblées qui se sont déroulées au printemps. Dès la rentrée scolaire 2011/2012, en raison de la nouvelle législation, des élections ont eu lieu dans les douze établissements scolaires permettant de désigner les représentants

des parents. Par ailleurs, les membres des trois autres secteurs (représentants des autorités politiques, des associations et des professionnels de l'enseignement) ont été désignés selon les modalités prévues par la loi scolaire. Le site [www.lausanne.ch/cel](http://www.lausanne.ch/cel) met à disposition les ordres du jour et les procès-verbaux de l'ensemble des séances ainsi que les listes des membres. Le Service des écoles assure les tâches administratives et la mise à jour du site Internet. Des séances de coordination sont organisées avec les présidents des Commissions.

## SECTEUR PARASCOLAIRE

### Devoirs surveillés

#### *Devoirs surveillés dans les cycles primaires*

- Ressources humaines : les cinq établissements primaires lausannois ont accueilli 197 groupes de devoirs surveillés auxquels ont participé plus de 2'400 élèves. Si on inclut les remplaçants, le personnel assurant cette prise en charge périscolaire représente plus de 220 surveillants de devoirs. Les nouveaux surveillants bénéficient d'une formation de base et trois sessions ont été organisées en 2011. Plusieurs séances de formation continue ont eu lieu permettant le perfectionnement du personnel. Les séances de formation de fin d'année scolaire, animées par un professeur de la HEPL, étaient consacrées au développement de l'enfant. Une nouvelle session de formation des responsables a également eu lieu.
- Fréquentation : à la fin de l'année, près de 2'500 élèves suivaient les devoirs surveillés, ce qui représente 56,1% des élèves du CYP. La moyenne des élèves inscrits était de 12,5 par groupe et la proportion d'élèves fréquentant les devoirs surveillés en étant inscrits en APEMS l'après-midi est en légère augmentation (48,5%).

#### *Répartition selon les établissements*

Établissements primaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Floréal	468	54,3	37
Prélaz	562	58,7	44
Mon-Repos	473	51,2	34
La Sallaz	366	49,0	29
Entre-Bois	601	65,7	53
Total	2'470	56,1	197

#### *Devoirs surveillés au cycle de transition (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>)*

De nombreux surveillants de devoirs ont participé aux conférences organisées dans le cadre de la formation des surveillants du primaire sur les thèmes de la discipline, de l'autorité, de la gestion de conflits, ainsi que sur les stratégies d'apprentissage et la gestion de la classe.

- Fréquentation : à la fin de l'année, près de 500 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés dans l'un des 10 collèges secondaires dans lesquels ils sont organisés. L'effectif moyen par groupe est resté stable, soit de 10,8. Dans l'ensemble, il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'élèves bénéficiant des devoirs surveillés. Le pourcentage de fréquentation sur l'ensemble des élèves concernés du CYT est de 23%.

### Répartition selon les établissements

Établissements secondaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Belvédère	76	23,2	7
Bergières	49	14,5	4
Béthusy	57	18,5	6
Élysée	21	7,9	2
Villamont	105	29,2	9
C.F. Ramuz	112	41,1	11
Isabelle-de-Montolieu	65	24,6	6
Total	485	23,0	45

### Études surveillées en 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup>

L'ÉTUDE, mise sur pied en collaboration avec l'établissement C.F. Ramuz, comptait septante élèves au 31 décembre 2011, dont la participation varie de un à trois jours par semaine en fonction de leur horaire scolaire. Six surveillants répondent aux demandes des élèves concernant leurs devoirs, mais développent également des conditions favorisant un climat de travail stimulant.

Au 31 décembre, l'établissement de Villamont, pour son école de St-Roch, accueille 62 élèves de 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> dans une structure nommée *AFTERSCHOOL*. La participation varie également de un à trois jours en fonction de l'horaire de chaque élève. L'encadrement est assuré par quatre surveillants engagés par le Service des écoles et par trois enseignants au bénéfice de périodes attribuées par le DFJC dans le cadre du projet « équité ». Les enseignants sont présents un jour par semaine.

Dans les deux lieux concernés, une collation est servie aux élèves avant le début des devoirs. Le Service des écoles assure la gestion administrative de ces deux structures, recherche des surveillants, et collabore à la réflexion des établissements sur les modalités de fonctionnement. Ces deux structures pourraient constituer un « modèle » d'organisation pour construire le développement de la prise en charge parascolaire des futures 9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> années à Lausanne.

### Réfectoires

Le nombre de repas confectionnés durant l'année scolaire 2010/2011 est resté stable.

Établissement	Nb de repas confectionnés
Arzillier	11'306
Belvédère	5'470
Béthusy	11'351
Coteau-Fleuri	2'193
Élysée	18'681
Entre-Bois	39'369
Gd-Vennes	1'405
Rouvraie	2'654
St-Roch	2'247
Signal	4'818
Villamont	--
Total	99'494

Il est à noter que, mis à part pour l'Arzillier qui concerne des élèves primaires, les chiffres ci-dessus concernent les réfectoires secondaires. Ils ne donnent pas d'indication sur le nombre réel de repas servis aux élèves secondaires. En effet, trois réfectoires, soit ceux de Béthusy, de

l'Élysée et d'Entre-Bois, servent de cuisine de fabrication pour des repas servis dans les APEMS.

### AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

#### Mise à disposition de locaux

Plus d'une centaine de locaux sont utilisés chaque semaine par 18 communautés étrangères pour des cours de langue et culture d'origine.

Pour l'année 2010/2011, les 57 salles de sports (gymnastique, rythmique et piscines) ont enregistré chaque semaine près de 500 occupations différentes par des associations sportives locales.

Les infiltrations d'eau dans le sol de la salle de gymnastique de Boissonnet, qui ont nécessité d'importants travaux d'assainissement durant toute l'année scolaire 2010/2011, ont été achevés en été 2011. La totalité des cours de gymnastique ainsi que les locations par les sociétés sportives ont donc pu reprendre dès la rentrée scolaire 2011/2012.

En juin et juillet, treize bâtiments scolaires, soit: Beaulieu, Belvédère, Bergières, Béthusy, Boissonnet, Croix-d'Ouchy, Élysée, Floréal, Grand-Vennes, Prélaz, Rouvraie, Saint-Roch, Vieux-Moulin, ont été aménagés pour l'hébergement des délégations participant à Gymnaestrada. Cette occupation inhabituelle des écoles qui s'est déroulée dans un excellent état d'esprit n'a occasionné aucun dégât. Nous tenons à relever que l'engagement et le travail considérable des concierges et des équipes de nettoyages ont grandement contribué à offrir les meilleures conditions possibles aux athlètes.

#### Plan de mobilité – Stationnement dans les bâtiments scolaires

Le SEPS assure la gestion des 751 places de parc réparties dans 43 bâtiments scolaires. Ces places sont louées, en rotation, aux enseignants et aux employés communaux des autres services de la DEJCS et d'autres services de la Ville (Routes et mobilité, Parcs et domaines, Bibliothèque municipale) travaillant dans les bâtiments concernés.

En 2011, 670 autorisations ont été délivrées, contre 620 en 2010 et 635 en 2009. Nous constatons une augmentation des demandes. L'année prochaine sera un excellent indicateur pour savoir si cette tendance à l'augmentation se confirme.

#### Transports des écoliers

L'année scolaire 2011/2012 constitue la deuxième année de mise en œuvre du nouveau mode d'attribution des abonnements *Mobilis* pour les élèves et les jeunes Lausannois, conformément à la décision du Conseil communal d'octobre 2009. Pour mémoire, les principes d'attribution sont les suivants :

- tous les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année scolarisés dans les établissements publics lausannois et domiciliés à plus de un km de leur collège ont droit à un abonnement de bus gratuit. Tous les autres enfants et jeunes Lausannois de onze à vingt ans reçoivent un bon de réduction de 50% pour l'achat d'un abonnement annuel *Mobilis*;
- le périmètre déterminant l'attribution des prestations est basé sur une distance de l'ordre de 1 km autour du bâtiment scolaire. Il est défini par le cheminement piétonnier le plus court entre le domicile et le bâtiment

scolaire, en tenant compte de la topographie et d'un découpage logique des quartiers.

Pour cette seconde opération, le service a pu adresser les attestations et bons deux semaines plus tôt que l'année précédente, ce qui a considérablement réduit les files d'attente aux guichets TL.

La répartition des attestations et des bons de réduction s'établit de la manière suivante :

#### Attestations Mobilis

	Envoyées	Utilisées	Taux d'utilisation
Élèves primaires	470	377	80%
Élèves secondaires	2'924	2'904	99%
Total	3'394	3'281	96%

#### Bons de réduction 50%

	Envoyés	Utilisés	Taux d'utilisation
Élèves	2'842	1'269	45%
Jeunes	7'921	3'740	47%
Total	10'763	5'009	46%

Dans le cadre du préavis N° 2009/16 du 1<sup>er</sup> avril 2009 : *Nouvelle politique en matière de transports scolaires et d'encouragement des jeunes de moins de 20 ans à l'utilisation des transports publics*, il avait été prévu que la totalité des élèves concernés feraient usage de l'attestation, et que 50% des bons seraient utilisés. On peut donc considérer que les résultats de cette seconde opération restent conformes aux prévisions. Cependant, nous constatons cette année une augmentation significative du pourcentage de jeunes et d'élèves ayant fait usage du bon, soit de 42% en 2010 à 46% en 2011. Le nombre total de bons délivrés a passé à 10'763, alors qu'il s'élevait à 9'893 en 2010.

#### Fêtes scolaires

La fête des classes enfantines s'est déroulée le mercredi 22 juin, celle des classes primaires le 29 juin. Le cortège des classes enfantines, qui devait conduire près de 2'400 élèves de Montbenon à la Place de Milan, a été annulé. Les enfants ont pu se rendre directement sur la place avec leurs parents pour profiter des métiers forains qui y étaient installés. Lors de la Fête du Bois, ce sont plus de 4'300 élèves qui ont fait le parcours de la Place de la Riponne à la Place de Milan. Les deux mascottes de Gymnaestrada ont également défilé et participé aux activités qui se déroulaient sur la place des fêtes.

Afin de pallier le manque de fanfares (deux d'entre elles ont annoncé leur défection au dernier moment en raison de la dissolution du corps de musique), deux véhicules des jeunes sapeurs pompiers ont été sonorisés. Cette solution de dernière minute a offert un soutien musical utile au maintien du rythme du cortège.

#### Autres manifestations scolaires

D'autres manifestations scolaires ont marqué l'année 2011 :

- l'établissement C.F. Ramuz a fêté son 25<sup>e</sup> anniversaire par une manifestation de grande envergure alliant comédie musicale, repas spectacle et exposition. La célébration officielle s'est déroulée le 5 avril, en présence de Mme Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ;

- deux soirées ont réuni, l'une les jubilaires comptant 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne, et l'autre les enseignants retraités lausannois ;

- La Banda des écoles lausannoises a présenté son concert de Noël le 12 décembre. L'Orchestre des collèges et gymnases lausannois a joué deux programmes, en février et en novembre. Les Fifres et tambours de Lausanne ont organisé leur traditionnelle soirée bisannuelle en novembre.

#### Pédibus

La collaboration avec l'ATE, sous l'égide de cette association, se poursuit lors de séances réunissant les déléguées cantonales romandes pour le Pédibus et la coordinatrice lausannoise. A Lausanne, les parents référents Pédibus, dans les bâtiments où des lignes sont actives, font le lien avec le SEPS par le biais de la coordinatrice.

#### Fermes pédagogiques

Le rythme des visites dans les deux fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24 heures complètes) par classe. Les activités conduites avec les élèves, en coordination avec l'enseignante, la fermière de l'exploitation visitée et l'animateur responsable, enrichissent la vie de la classe, que ce soit pour les contenus ou pour le développement de liens conviviaux entre les élèves. Le remplacement des activités réalisées à la ferme de Rovéréaz nécessite une réflexion de fond pour envisager une solution qui maintienne la vie de la ferme comme centre d'intérêt.

## MAINTENANCE, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

### Quatrième crédit-cadre d'assainissement

#### Rénovations

Le quatrième crédit-cadre, adopté au printemps 2008, a permis de réaliser en 2011 les prestations suivantes :

- troisième et dernière phase de réfection des façades du collège d'**Entre-Bois**, comprenant vitrages, stores et traitement des bétons de l'aile nord ;
- rénovation lourde du collège de **Florimont**, classé en note 2, engagée au printemps. Ancien pensionnat construit en 1895, il fait l'objet d'une attention particulière afin de respecter le patrimoine bâti de cet ouvrage. La mise à disposition de cinq classes et d'une antenne dévolue aux prestations PPLS est agendée pour la rentrée scolaire 2012. Les classes provisoires de remplacement implantées à l'Églantine devront être maintenues au moins pour trois ans, pour répondre à la forte augmentation d'élèves dans ce quartier ;
- vitrages et stores du collège de **Montchoisi** rénovés afin d'assurer un meilleur confort thermique ;
- sol sportif de la salle de gymnastique de **Malley** entièrement rénové, avec amélioration thermique des vitrages et de la dalle sous toiture ;
- rénovation de l'enveloppe de l'annexe du collège de la **Madeleine**.

#### Structures et préaux couverts

Les deux portes d'entrée des classes enfantines et leurs couverts situés au collège de **Malley** ayant subi une forte dégradation respectivement des menuiseries et du béton,

ont été entièrement démolies et reconstruites à l'identique.

#### Réfection des classes

- la deuxième phase de rénovation des classes du bâtiment D de **Béthusy** a permis de mettre à disposition six classes agrandies par la démolition du vestiaire situé en fond de classe. Ces travaux portent à 11 (sur 18) le nombre de classes rénovées sur ce principe ;
- la suite de la réfection et restructuration de trois classes au premier étage du collège de **Bellevaux** représente la deuxième phase de rénovation intérieure du bâtiment.

#### Renouvellement du mobilier

Le renouvellement du mobilier scolaire se poursuit par le remplacement des plateaux des pupitres d'élèves. A ce jour, 600 remplacements ont été effectués, avec la collaboration des concierges. La même démarche s'applique aux chaises. D'autre part, un équipement neuf est proposé dans le cadre des rénovations de classes.

#### Projets et travaux en cours sur préavis votés

Le chantier d'agrandissement et de rénovation du collège de **Villamont** est entré, en été 2011, dans sa dernière phase. Elle permettra de mettre à disposition l'ensemble du site scolaire de Villamont pour la rentrée 2012.

Les études pour le remplacement de la salle de gymnastique provisoire de **Béthusy** ont démarré en 2011. Elles permettront de disposer des éléments nécessaires à l'élaboration du préavis de demande de crédit d'ouvrage, qui sera soumis au Conseil communal dans le courant 2012.

#### Budget d'entretien

Le budget d'entretien pour l'année 2011 est de 2'900'000 francs, la dépense liée aux **travaux courants et imprévisibles** s'élève à 1'110'000 francs, soit le 38% de la rubrique budgétaire. Près d'un tiers de ce montant est consacré aux dégâts dus au vandalisme.

La deuxième enveloppe de 48% regroupe les **travaux prévus pour 1'390'000 francs**, comprenant entre autres

l'adaptation aux nouvelles normes, la mise en système séparatif du réseau d'eau (130'000 francs), les contrôles électriques OIBT (100'800 francs). Pour le groupe scolaire de **Chailly**, 20 classes (sur 23) ont été rénovées.

Un troisième volet d'un montant de 420'000 francs, soit 14%, est destiné aux **travaux de maintenance** annuelle des divers équipements techniques. Ce poste accuse une augmentation constante, liée aux nouvelles constructions et rénovations des sites scolaires.

#### Vandalisme

Les bâtiments scolaires continuent d'être la cible de vandalisme. Pour 2011, les frais s'élèvent à 317'000 francs (11% du budget) dont 106'000 francs consécutifs à un incendie intentionnel au collège de Grand-Vennes. A cela s'ajoutent les prestations de surveillance par une société privée. Les actes de vandalisme ont été répertoriés depuis 2002 jusqu'à la fin 2011, soit sur dix ans. Ils présentent une facture d'un montant de 2'084'773 francs équivalant à la rénovation complète de 42 classes.

De plus, la gestion des conséquences de ces dégâts induit un surcroît de tâches pour la Section bâtiments et pénalise le temps consacré au suivi des travaux d'entretien courant.

#### Constat

Le maintien d'un budget d'entretien annuel stationnaire malgré l'agrandissement du parc, conjugué aux frais liés aux actes de vandalisme, à la maintenance d'équipements techniques de plus en plus complexes ainsi qu'au respect des nouvelles normes rendent la gestion du parc immobilier scolaire plus difficile et en compromettent la pérennité.

Les apports des crédits-cadres successifs sont d'une aide précieuse, mais s'avèrent insuffisants pour permettre de remettre à niveau des collèges anciens tels que la Barre, la Grande-Borde, les Bergières ou Béthusy, qui devront faire l'objet de préavis à ajouter aux montants déjà prévus au plan d'investissement, sans compter les mesures liées à l'augmentation démographique spectaculaire.

## ÉLÉMENTS STATISTIQUES

*Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 30.11.2011*

Établissement	CIN	CYP1	CYP2	DEP-VER	ACCP	Total
Floréal	494	440	422			1'356
Prélaz	507	471	468	18		1'464
Mon-Repos	518	440	453		7	1'418
La Sallaz	411	371	376	40		1'198
Entre-Bois	542	473	387	17	11	1'430
<b>Totaux</b>	<b>2'472</b>	<b>2'195</b>	<b>2'106</b>	<b>75</b>	<b>18</b>	<b>6'866</b>

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de rattachement et d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 30.11.2011

Établissement	CYT5	CYT6	7e			8e			9e			ER + VER	DES	ACCS	Total
			VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO				
Belvédère	152	158	51	47	64	49	48	68	49	49	60	51	29	28	903
Bergières	169	168	75	49	49	72	57	42	63	49	36		10	11	850
Béthusy	166	142	98	45	50	89	38	36	96	41	35	14	17	35	902
Élysée	123	143	59	45	48	72	44	32	50	45	34		18	34	747
Villamont	181	169	48	59	65	64	46	46	50	68	52	10	12	48	918
C. F. Ramuz	127	116	37	44	50	48	36	46	45	48	45		19		661
Montolieu	138	126	49	34	62	39	44	50	39	46	48	30	21	22	748
Tot./div.	1'056	1'022	417	323	388	433	313	320	392	346	310	105	126	178	5'729
<b>Totaux</b>	<b>1'056</b>	<b>1'022</b>	<b>1'128</b>			<b>1'066</b>			<b>1'048</b>			<b>105</b>	<b>126</b>	<b>178</b>	<b>5'729</b>

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2011

Degré	Élèves	Classes	Moyenne	Effectif min.	Effectif max.
CIN	2'472	122	20.3	15	27
CYP1	2'195	110.5	19.9	12	24
CYP2	2'106	105.5	20.0	14	24
<b>CYT</b>					
5e	1'062	52	20.3	15	22
6e	1'044	53	19.3	14	22
<b>VSB</b>					
7e	417	18	23.2	18	27
8e	433	19	22.8	18	25
9e	392	17	23.1	18	26
<b>VSG</b>					
7e	323	15	21.5	17	25
8e	313	15	20.9	17	24
9e	346	15	23.1	20	25
<b>VSO</b>					
7e	398	24	16.2	14	19
8e	332	20	16.0	14	18
9e	322	19	16.3	14	19
<b>RAC</b>	258	12	21.5	20	24

Plan de rentrée 2011/2012 des établissements primaires : cycle initial, cycles primaires, classes ER, VER, DEP et ACCP

	CIN	CYP1			CYP2			ERP	DEP +	ACCP*	Tot.	Tot.
		P1	P2	multi	P1	P2	multi		VER		Bât.	Etab.
Entre-Bois	Barre	4	1	1	1	1	1				10	
	Bellevaux	2	2	1	1	1	2		2		11	
	Bois-Gentil	2	1	1		1	1				6	
	City-Blécherette	1			1			1			3	
	Colline	1	1	1					1		4	
	Entre-Bois	5	2	2							9	
	Pavillon Entre-Bois					2	1	1			4	
	Pontaise	4	1	1		2	2				10	
	Rouvraie	3		1							4	
	Vieux-Moulin	4	2	2		2	1			1	12	
	<b>26</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>73</b>	<b>73</b>
Floréal	Bourdonnette	3			3						6	
	Cour	1			1						2	
	Figuier		2			4					6	
											11	
	Floréal	4	2	2		2	1					
	Malley	3	1	1	1	4	3				13	
	Montoie	7	1	2	1		3				14	
	Montriond	4	1	2		2	2				11	
	Provence	2.5		1	1.5						5	
	Tivoli	1									1	
	<b>25.5</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>7.5</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>69</b>	<b>69</b>
Mon-Repos	Chailly	7	2	2	2	3	3				19	
	Chandieu	2									2	
	Chissiez	1	2	1		1	1				6	
	Croix-d'Ouchy	3	1	1	1	1	1	1			9	
	Devin	1			1						2	
	Églantine	4	2	2		2	2				12	
	Florimont										0	
	Léman	2									2	
	Mon-Repos	4	2	2		2	3			1	14	
	Montchoisi	2	1	1	1	1	1	1			8	
	Val d'Angrogne										0	
	<b>26</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>74</b>	<b>74</b>
Prélaz	Beaulieu	6	3	3		2	4				18	
	Bergières	2									2	
	Chablière	1									1	
	Pierrefleur	4	3	2	1	3	3	1			17	
	Pont-des-Sauges	1			1			1			3	
	Prélaz	6	3	4		4	5		2		24	
	Valency	3	2	1							6	
	Jardins de Prélaz	2									2	
	<b>25</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>73</b>	<b>73</b>
La Sallaz	Arzillier								3		3	
	Boissonnet	6	2	2	1	3	3				17	
	Coteau-Fleuri	4	3	3	1	3	3	1			18	
	Montolieu	1									1	
	Praz-Séchaud	2									2	
	La Sallaz	4	1	1	1	1	1	1			10	
	VLB-école	2.5	1.5	1	0.5	1	1	0.5			8	
		<b>19.5</b>	<b>7.5</b>	<b>7</b>	<b>3.5</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>2.5</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>59</b>
<b>Totaux</b>	<b>122</b>	<b>45.5</b>	<b>44</b>	<b>21</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	<b>9.5</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>348</b>	<b>348</b>
		<b>110.5</b>			<b>105.5</b>							
	* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau											

Légende

CIN classes du cycle initial

CYP classes des cycles primaires 1 et 2

ER, VER classes à effectif réduit, classes vertes

DEP classes de développement

ACCP classes d'accueil

Plan de rentrée 2011/2012 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> VSB, VSG, VSO, classes ER, DES et ACCS

		CYT5		CYT6		7 <sup>e</sup> année				8 <sup>e</sup> année				9 <sup>e</sup> année				DES VER	ACCS	Tot. Bât.	Tot. Etabl.
			ER		ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER				
Belvédère	BELVÉDÈRE			1		2	2	4	1.5	2	2	4	1	2	2	4	0.5	3	3	34	
	BV - Tivoli																			0	
	Croix-Rouges	8	1	7	1															17	
		<b>9</b>		<b>9</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5.5</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4.5</b>		<b>3</b>	<b>3</b>		<b>51</b>
Bergières	BERGIÈRES	8		9		3	2	3		3	3	3		3	2	2		1	1	43	
	Bât. AB																			0	
		<b>8</b>		<b>9</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>1</b>	<b>1</b>		<b>43</b>
Béthusy	BÉTHUSY	8		7				3		4	2	2	0.5	4	2	2	0.5	2	3	40	
	Mon-Repos					4	2													6	
		<b>8</b>		<b>7</b>		<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2.5</b>		<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2.5</b>		<b>2</b>	<b>3</b>		<b>46</b>
Élysée	ÉLYSÉE			7		3	2	3		3	2	2		2	2	2		2	3	33	
	Croix-d'Ouchy	6																		6	
		<b>6</b>		<b>7</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	<b>3</b>		<b>39</b>
Villamont	VILLAMONT	4		3		2	2			1	1			2	1			1	1	18	
	St-Roch	2		3	1		1	4		2	1	3			2	3				22	
	Prélaz	3		3															1	7	
	Madeleine																		3	3	
		<b>9</b>		<b>10</b>		<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>		<b>1</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>50</b>
C. F. Ramuz	C. F. RAMUZ																				
	Rouvraie	6		6														1		13	
	Entre-Bois					2	2	3		2	2	3		2	2	3		1		22	
		<b>6</b>		<b>6</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>2</b>	<b>0</b>		<b>35</b>
Montolieu	MONTOLIEU																				
	Grand-Vennes	3		3		2	2	4		2	2	3		2	2	3		2	2	32	
	Coteau-Fleuri	4		4																8	
	Signal																	3		3	
		<b>7</b>		<b>7</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>5</b>	<b>2</b>		<b>43</b>
	<b>Total par section</b>	<b>52</b>	<b>1</b>	<b>53</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>1.5</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>1.5</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>307</b>	
	<b>Total par division</b>	<b>53</b>		<b>55</b>		<b>18</b>	<b>15</b>	<b>25.5</b>		<b>19</b>	<b>15</b>	<b>21.5</b>		<b>17</b>	<b>15</b>	<b>20</b>		<b>16</b>	<b>17</b>		
	<b>Total par degré</b>	<b>53</b>		<b>55</b>		<b>58.5</b>				<b>55.5</b>				<b>52</b>				<b>16</b>	<b>17</b>		<b>307</b>

\* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CYT	cycle de transition	ER	classes à effectif réduit
VSB	voie secondaire baccalauréat	DES	classes de développement
VSG	voie secondaire générale	VER	classes vertes
VSO	voie secondaire à options	ACCS	classes d'accueil

## SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

➤ promouvoir les activités de santé communautaire, de la santé physique, psychique et sociale des élèves, le dépistage, le conseil et l'expertise dans le champ de compétences des spécialistes et la contribution à l'intégration scolaire et professionnelle.

Le service comprend des médecins pédiatres, des infirmières, des physiothérapeutes et des assistants sociaux.

La mission de la santé scolaire a été précisée au 31 août par la révision du Règlement pour la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire (PSPS). Cette révision majeure du texte de 2003 porte sur plusieurs points :

- une Unité PSPS cantonale est créée, dont les principes de collaboration avec les partenaires, l'école et les parents est décrite ;
- il est rappelé que « les enfants et les jeunes qui ont la capacité de discernement peuvent exercer seuls leurs droits en lien avec leur santé », et que « les enfants et les jeunes, ainsi que leur famille, ont un droit d'accès direct aux professionnels actifs dans le domaine de la PSPS » ;
- la mise en place des principes épidémiologiques applicables dans ce domaine : l'action PSPS « fonde ses décisions sur les meilleures preuves scientifiques disponibles », « s'appuie sur les principes établis de la santé communautaire », « répond à des besoins identifiés de la population et de la communauté », « favorise la participation active des élèves », « prend en compte l'avis des familles », et « vise en particulier à la construction de l'estime de soi et de l'identité des enfants et des jeunes » ;
- les « programmes prioritaires » sont mentionnés, ainsi que « le conseil d'établissement » ;
- une Direction interservices est créée, où la Ville de Lausanne est représentée avec voix consultative ;
- le poste de médecin responsable pour la santé scolaire est établi, au niveau cantonal ;
- des délégués à la PSPS sont désignés par les directeurs des ordres d'enseignement pour les représenter au sein de l'Unité PSPS ;
- les animateurs de santé, enseignants avec formation complémentaire, sont désormais appelés délégués PSPS.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

#### Plan des postes

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	27.48	nd	27.48	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service ; ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

### Variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011
Total service	0.00

### Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	38	26.68	39	27.48

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

La responsable de l'éducation pour la santé a été nommée adjointe en promotion de la santé et prévention en milieu scolaire, suite à la réussite de son master en santé publique (UNIGE).

Le poste d'infirmière-cheffe est resté inoccupé jusqu'à fin février. Un poste d'infirmière (0.75 EPT) est resté vacant durant sept mois. Le service compte en sus de l'adjointe deux infirmières scolaires titulaires du master en santé publique de Nancy.

### Apprenti-e-s

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Total service	1		1	

### Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	2

### Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	3

### Situation générale

Une nouvelle infirmière-cheffe a été nommée au 1<sup>er</sup> mars, après une vacance de douze mois durant laquelle le chef de service a assumé ses fonctions.

Le service est représenté au niveau de la Direction interservices cantonale pour la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire par le chef de service, qui a qualité d'invité permanent. Cela résulte de la nouvelle organisation de la santé scolaire promulguée par le nouveau règlement d'application du 31 août 2011. Pour la santé scolaire, a paru en juin un rapport intermédiaire de législation 2007/2012 « Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire » sur des données rétrospectives, auquel le Service de santé a été associé étroitement.

## Activités du service en appui externe

L'action de prévention de l'alcoolisme aigu et de ses conséquences immédiates s'est déroulée au Parc Bourget pour la cinquième année dès fin juin, sous la forme de contacts avec les groupes de jeunes par les TSHM, ainsi que dans plusieurs parcs de la Ville.

Le programme « Oups la Télé », mené en collaboration avec le SAJE, s'est poursuivi et deux expositions de quartier qui se sont déroulées en mars et en mai ont à chaque fois réuni plus de 300 personnes.

En 2011, les collaborateurs du service ont bénéficié au total de 38 heures de supervision, les équipes PSPS des établissements de 23 heures, et des groupes d'enseignants des établissements lausannois de 56 heures.

Le service a sponsorisé le deuxième prix d'un concours d'affiches organisé dans le cadre de la prévention contre l'homophobie par les Cantons de Vaud et Genève, ainsi que les Villes de Lausanne et de Genève, où la Ville était représentée le 17 mai par le chef de service.

## Formation

Toute l'équipe infirmière a suivi les deux jours de formation d'été sur le thème « À la mort, à la vie », portant sur la manière de parler de la mort aux enfants.

*Un certain nombre de collaborateurs-trices ont bénéficié de 234 jours de formations :*

Thème	Nb de personnes
Formation d'été « S'interroger sur la violence » (1 jour)	28
« Le conte, outil pédagogique » (1,5 jour)	10
« GRAFIC » Rappel (1 jour)	9
« Confidentialité dans le travail école-famille » (0,25 jour)	6
« L'humiliation en milieu scolaire » (1 jour)	4
« La mort à moi » (5 jours)	4
« Difficultés scolaires/EESP » (2 jours)	4
« Parentalités et soutien à la parentalité » (1 jour)	3
« Journées pédagogiques Educ Janet » (1 jour)	3
« Journée : Bouger plus, manger mieux » (1 jour)	3
« Journées PREOS » (2 jours)	3
« Blooming Flowers, UNIL » (4 jours)	2
« Soins palliatifs » (1 jour)	2
« Familles et séparations » (2,5 jours)	2
« L'enfant et ses difficultés d'apprentissage » (3 jours)	2
Autres cours professionnels (1 jour)	7
Gestion (2 jours)	2

Ce bilan montre une augmentation exceptionnelle de 57% par rapport à 2010.

Une infirmière est en formation post-grade en santé publique à la Source (52,5 jours) et une nouvelle infirmière est en formation pour l'obtention du titre de praticienne-formatrice de la HES (neuf jours). Quatre infirmières praticiennes formatrices ont participé à une analyse de pratique (un jour), et deux d'entre elles à une rencontre de coordination des stages (un jour). Une assistante sociale est inscrite pour une « Formation à l'approche systémique » (CERFASY, trente jours sur trois ans).

L'adjointe pour la promotion de la santé suit le CAS en Nutrition Humaine de l'Université de Lausanne (22 jours). Les quatre infirmières praticiennes formatrices ont accueilli pour des stages de 8 semaines huit étudiantes

de la HESS2, en consacrant à chacune environ une matinée par semaine à l'enseignement clinique.

Le chef de service est intégré dans le groupe de pilotage cantonal concernant la lutte contre l'homophobie. La responsable de l'éducation pour la santé fait partie du groupe cantonal d'élaboration de directives concernant la lutte contre l'homophobie dans les établissements scolaires.

L'infirmière-chef a représenté le service lors de sa présentation de programme au 5th Annual Conference Cities for Children 2011 à Stuttgart.

## PRÉVENTION

### Actions de santé

Les actions de santé conduites durant l'année scolaire 2010/2011 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes) :

Besoins fondamentaux	143
Alimentation	261
Sens	134
Sommeil et relaxation	17
Hygiène	330
Immunité, SIDA, sexualité	559
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	336
Toxicomanies	386
Total	2'166

On note une nouvelle progression importante par rapport à 2010, de l'ordre de 20%, au profit des domaines de l'alimentation, de l'immunité/SIDA et des toxicomanies.

## PROGRAMMES DE SANTÉ

### Équipes de prévention (groupes PSPS)

Au 1<sup>er</sup> août, l'ODES est devenu une nouvelle structure, dotée d'un nouveau nom : Unité PSPS (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire). La Ville de Lausanne y est représentée par trois collaborateurs : l'infirmière-chef, l'adjointe en promotion de la santé en milieu scolaire et le chef de service, au niveau du groupe de pilotage institutionnel de l'Unité PSPS, et de la Direction interservices, en tant qu'invités permanents. Ces trois personnes participent aussi activement dans les différents groupes de travail de l'Unité. Les deux départements, DSAS et DFJC, ont patronné la publication d'un rapport intermédiaire de législation 2007/2012 de septante pages, où les éléments résultant de l'activité lausannoise, ainsi que certaines de ses spécificités, dont les assistants sociaux scolaires, sont inclus. Ce rapport, dans l'idéal basé la prochaine fois sur des données recueillies de manière prospective, sera renouvelé à la prochaine législature. Les personnes occupant différentes fonctions dans l'école, délégués PSPS (anciennement animateurs de santé), médiateurs, infirmières scolaires, médecins scolaires, voient leur mission et l'articulation avec le monde enseignant clairement décrite.

### Intégration scolaire - PAIMS

Une nouvelle procédure pour l'intégration des enfants à besoins particuliers a été mise sur pied, et diffusée dès l'automne : le PAIMS, plan d'accueil intégré – mesures scolaires. Sur la base d'un projet genevois en place depuis cinq ans, à la satisfaction générale, ce type de

démarche a été reprise. Elle vise à discuter au sein d'un groupe comprenant élève, parents, enseignant, médecin et infirmières scolaires des problèmes pratiques résultant de l'intégration scolaire, dans le but d'échanger et de clarifier les démarches, de trouver des solutions pratiques pour la meilleure intégration possible. Cela s'était déjà fait depuis deux décennies, mais de manière moins formalisée : les écoles de la Ville de Lausanne accueillent déjà 122 enfants allergiques, 45 souffrant d'asthme, 30 diabétiques type I, 29 épileptiques, 20 cardiopathies, 5 enfants cancéreux, 5 enfants atteints d'intolérance au gluten, etc., sans parler des handicaps temporaires (fractures, etc.). Une partie de ces maladies, selon leur gravité, ont évidemment une influence sur la fréquentation scolaire.

### **Programme prioritaire sur les dépendances**

Trois établissements secondaires (Belvédère, I. de Montolieu, Villamont /St-Roch) ont commencé le programme par une présentation au conseil de direction et à l'équipe de santé, en conférence plénière avec approbation de la démarche, et en fixant le choix du partenariat intervenant-répondant. La préparation des procédures a occupé en moyenne huit séances avec le groupe de travail ad hoc, et la journée pédagogique sur le thème a été finalisée. Il y a aussi eu un travail de préparation avec les enseignants de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année sur les messages de prévention avec les intervenants du CIPRET et de la FVA. Le théâtre Caméléon a donné deux spectacles sur le tabac et l'alcool en support, avec neuf classes de 7<sup>e</sup> (210 élèves) et huit classes de 9<sup>e</sup> (190 élèves). Une nouvelle brochure mise à disposition des enseignants, élaborée à l'Unité PSPS, le « guide de l'enseignant », résume les points les plus importants sur lesquels s'appuie cette prévention.

### **Programme prioritaire sur l'alimentation équilibrée et la promotion du mouvement**

Une multitude de projets d'établissements concourent à la réalisation de ce programme. On note ainsi : Entre-Bois « On se mobilise ensemble pour notre récré et non l'un contre l'autre » 12 classes de CIN/CYP1&2 (280 élèves), Floréal « L'alimentation », « Rallye du goût & Déjeuner sainement » 6 et 5 classes (165 élèves), Mon Repos « Apprendre les sciences en s'amusant : le tube digestif » CIN 18 classes (200 élèves), « Bouger plus... manger mieux : et si on changeait nos habitudes » 38 classes CYP1/2 (738 élèves), « Partenariat école-famille sur les récréations » 18 classes CIN (450 élèves), Prélaz « Manger-bouger acte 1 » 14 classes CYP (335 élèves), « Manger-bouger acte 2 » 19 classes CYP (475 élèves), « Manger-bouger acte 3 » 12 classes CYP (300 élèves), La Sallaz « Rentrée pleine de goût » 8 classes VCLB (200 élèves), « Récréations équilibrées » 8 classes (200 élèves), « Récréation pour mes copains » 6 classes (150 élèves), Rallye santé 63 classes (1'500 élèves), I. de Montolieu « Petits déjeuners//accueil » CYT 5 et « Nouveaux élèves » 8 classes CYT (184 élèves), « Tous à vélo » 164 élèves, « Marche de l'établissement » 40 classes (709 élèves), C.-F. Ramuz « Cross de fin d'année » 13 classes CYT (325 élèves), « Importance du petit déjeuner » 14 classes 5<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> (308 élèves), Bergières « Ateliers élèves : récréés et pique-nique équilibrés » 9 classes (225 élèves).

Au niveau secondaire (5 établissements), le programme ALEX s'est poursuivi en 2011. Un flyer illustré en couleurs sur le thème de « Je prépare mon pique-nique », à l'usage des élèves de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> est en préparation. Un autre flyer « Récréations saines » destiné aux élèves de CIN et leurs parents a été élaboré.

### **Climat d'établissement**

L'amélioration de maintien d'un bon climat d'établissement est un souci permanent. Ainsi on recense : Entre-Bois « On se mobilise ensemble et non l'un contre l'autre » 18 classes CIN/CYP (396 élèves), Floréal « Malleystival 4 » CIN/CYP (300 élèves), « Le petit cœur de Floréal » 12 classes (280 élèves), La Sallaz « Création d'un spectacle : la visite » 63 classes (1'500 élèves), Béthusy « 75 ans de Béthusy » 45 classes (882 élèves), I. de Montolieu « 25<sup>e</sup> anniversaire » 40 classes (709 élèves), C.-F. Ramuz « 25<sup>e</sup> anniversaire » 38 classes (702 élèves), Élysée « Accueil des 5<sup>es</sup> » 7 classes (161 élèves).

### **Prévention des dangers de l'Internet**

Ce thème a été décliné de deux manières. De la première par des actions décidées par les groupes de santé des établissements : Prélaz « Action Innocence » 12 classes CYP2 (300 élèves), Mon Repos « Action Innocence » 9 classes CYP2 (190 élèves), La Sallaz « Action Innocence » 20 classes (400 élèves), Bergières « Prévention Internet » 9 classes (183 élèves), Béthusy « Écran attitudes » 45 classes (950 élèves), « Action Innocence » 7 classes de 5<sup>e</sup> (175 élèves).

De la seconde manière par les interventions du programme « Écrans visés », de l'association du même nom, qui a permis de toucher les CIN, CYP1 et CYP2 (670 élèves). Ce programme a connu des développements par la création de matériel d'animation destiné aux classes pour les préparer au spectacle. Une mallette didactique ainsi qu'un dossier pédagogique ont été créés. Trois expositions destinées aux parents ont eu lieu dans les quartiers d'Églantine, Sous-Gare et Chailly.

L'adjointe en promotion de la santé et l'infirmière-cheffe ont activement contribué à l'élaboration du numéro de *Grandir à Lausanne* N° 13 sur les dangers des moyens audio-visuels et à la posture éducative à prendre à leur égard, sur la base du modèle développé par le Prof. Tisseron, psychiatre et psychanalyste.

### **Prévention des maltraitances**

Il y a eu en 2011 la mise en place de permanences mauvais traitements à Entre-Bois et à Prélaz, sur le modèle de l'ancienne permanence centrale au SSE à Chauderon. Le programme ZADIG, en activité depuis 1997, a touché 23 classes, dont 19 en CIN et 13 en CYP, soit 25 enseignantes titulaires ainsi que 17 en duos, et 447 enfants, dans les établissements primaires de Mon-Repos (6), Entre-Bois (2), La Sallaz (5), Prélaz (7) et Floréal (3). La formation donnée aux enseignantes représente pour chacune 19 périodes. Une restitution aux parents des enfants des classes participantes est toujours organisée. Pour la

« Pyramide des besoins & l'estime de soi », une brochure illustrée a été créée pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années.

### Prévention SIDA

La prévention SIDA est un thème permanent. Elle a été développée ainsi : Belvédère « Prévention du SIDA par les pairs » 21 classes 7<sup>e</sup>/8<sup>e</sup> (441 élèves), « Témoignages (Point Fixe) » 15 classes de 9<sup>e</sup> (351 élèves), I. de Montolieu « Volontaires pour l'animation sur le sujet du SIDA » toutes les classes de 8<sup>e</sup>/9<sup>e</sup> (709 élèves), Élysée « Animation SIDA et expo dans l'atrium » toutes les classes (789 élèves), Bergières « Animation par l'infirmière » 5 classes de 8<sup>e</sup> (110 élèves), « Témoignages » classes de 9<sup>e</sup>/RAC (40 élèves).

### Prévention contre les stéréotypes de genre

Ce sujet nouvellement introduit rejoint la lutte contre le racisme, notamment ici l'homophobie. Bien que le Code pénal prévoit des dispositions à l'article 261 bis, cela ne donne que le droit de porter plainte et de réprimer les actes délictueux reconnus comme tels. La prévention doit quant à elle être mise en place à tous les niveaux pour juguler ce type de comportements répréhensibles. Un programme ad hoc est en préparation avec l'Unité PSPS. Le problème éthique et le devoir permanent de l'institution scolaire, pour la population « captive » qui est celle des élèves, est de mettre en place des conditions de vie aptes à protéger les jeunes des conséquences de la discrimination qui résulterait de leur orientation.

### PROMOTION DES VACCINATIONS

Une nouvelle brochure sur les vaccinations dans la période scolaire, sous forme de bande dessinée, en trente pages, a été élaborée dans un groupe cantonal et utilisée pour tous les degrés scolaires. La brochure nouvelle « Ma visite de santé », noir-blanc, illustrée et à colorier, a été mise à disposition de tous les élèves de 1<sup>ère</sup> année.

### RECHERCHE ET ÉTUDES

Une étude a fait le bilan d'une saisie prospective des situations de mauvais traitements survenus entre janvier 1994 et mi-1996. Ce sont 214 situations qui ont été détectées par les collaborateurs, au sujet desquelles ils ont recueillis les éléments utiles. Les éléments démographiques et leur répartition ont été comparés à ceux de l'étude pour le diplôme de démographie du chef de service (Genève, 2004), et les parcours scolaires des élèves répertoriés à partir du fichier des élèves. On a ainsi pu montrer que la maltraitance était corrélée à des parcours scolaires moins bons, de manière significative, pour les enfants qui finissaient leur scolarité dans les filières VSG et VSO, cependant sans mise en évidence de facteurs causaux.

Une seconde étude est l'aboutissement de la surveillance de l'indice de masse corporelle des élèves lausannois, sur la base des mesures faites par les infirmières scolaires, sur des cohortes à cinq ans d'intervalle, depuis ceux qui sont nés en 1965 jusqu'au collectif des enfants nés en 1995, et qui sont sortis en majorité de l'école en 2011.

L'évolution des pourcentages d'obésité et de surpoids est ainsi retracée prospectivement avec exactitude, malgré une variation des origines des enfants mesurés résultant de l'immigration, pour ces trente dernières années.

### PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé et le recueil montre un volume de prestations très semblable.

#### Vaccinations (année scolaire 2010/2011)

vaccin Infanrix	212 doses	soit diphtérie	1'069 doses
vaccin Revaxis	68 doses	tétanos	1'069 doses
vaccin Boostrix	109 doses	coqueluche	447 doses
vaccin Dintarix	554 doses	polio	406 doses
vaccin Priorix	88 doses	vaccin ROR	88 doses
vaccin GENHBvac	1'160 doses	vaccin HB	1'060 doses
vaccin HPV	1'166 doses	papillomavirus	1'166 doses

On note une nouvelle diminution de 19% du nombre de vaccinations pour compléter celles faites en privé, particulièrement pour la coqueluche et le ROR.

#### Visites médicales (année scolaire 2010/2011)

##### Résultats des contrôles de santé et des visites médicales

Par le médecin scolaire	352
Par le médecin traitant	663
Refus de la visite médicale	5
Examen de vue	3'864
Anomalie de l'acuité visuelle	415
Examen de la vision des couleurs	1'439
Anomalie de la vision des couleurs	51
Examen de la vision stéréoscopique	613
Anomalie de la vision stéréoscopique	87
Examen de l'audition	1'474
Anomalie de l'audition	80
Examinés pour verrues	3'598
Envoyés chez le médecin pour verrues	345

### PHYSIOTHÉRAPEUTES (ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011)

Un des physiothérapeutes est en arrêt maladie prolongé depuis l'été, ce qui a diminué l'activité du groupe.

#### Nombre d'élèves

Sexe	Examinés	Signalés pour gym préventive	Suivis pour gym préventive	Signalés au médecin
Garçons	289	69	47	
Filles	262	31	21	3
Total	551	100	68	3

### ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES (ANNÉE CIVILE 2011)

#### Fonds

Le fonds Salvatore Marino a permis d'aider 73 enfants pour un total de 22'751 francs, et le fonds Giovanni Gialdini 12 enfants pour un total de 5'997 francs.

## Étude

Une étude, complétant celle de l'an passé, sur les situations prises en charge par les assistants sociaux durant la dernière décennie a été conduite sur la base des renseignements diffusés dans les rapports de gestion, période où l'effectif du groupe est resté stable. Avec quelques fluctuations notables, le nombre moyen de nouveaux dossiers ouverts par les membres de l'équipe est de 200, dont 27 ont pu être fermés l'année de leur ouverture, les 173 autres étant restés ouverts. L'évolution apparaît de manière frappante dans le nombre de situations dont le suivi a nécessité plus qu'une année en moyenne : de 212 en 2000, ce nombre est passé à 916 en 2010. Cela s'explique, comme commenté dans les années antérieures, par une plus grande durée d'intervention, en rapport avec une complexité croissante à tous égards. Cela correspond à des carences éducatives parentales plus fréquentes ou plus sévères, aux conséquences d'une paupérisation de certains secteurs de la société malgré les efforts de l'État, et avec des effets évidents sur la situation psychique des membres de ces familles.

### Répartition des situations prises en charge en fonction de la date d'ouverture et de fermeture du dossier

	Fermés en 2011	Restés ouverts	Total
Ouverts avant 2010 (y.c. réouvertures)	49	1'064	1'113
Ouverts en 2010	8	117	125

On note une nouvelle progression de 18% des situations en cours, ce qui correspond à la tendance de cette dernière décennie.

## SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

➤ offrir aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, évaluations et/ou bilans, propositions d'interventions, suivis et/ou traitements.

Les psychologues, psychomotriciens et logopédistes (PPLS) travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignants et les directions. L'objectif des spécialistes PPLS est de trouver les moyens de faciliter l'évolution de chaque enfant, de leur permettre l'augmentation de leurs connaissances dans de bonnes conditions et de s'épanouir à l'école comme dans leur famille.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

### Plan des postes

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	40.00	nd	40.30	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

### Variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 0.30

## Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	54	39.30	55	39.80

## Apprenti-e-s

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	1		1	

## Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	4

## Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	3
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	3

## Stagiaires

En 2011, le service a pris en charge deux stagiaires psychologues, deux stagiaires logopédistes et deux stagiaires psychomotriciennes, pour des stages de longue durée, en principe sur une année scolaire en partenariat avec les institutions de formation (universités, HES). Par ailleurs six stagiaires ont également été accueillies pour une courte durée.

## Apprentie

Une apprentie employée de commerce voie « E » poursuit sa formation en 2<sup>e</sup> année.

## SITUATION GÉNÉRALE

Pour le Service de psychologie scolaire, 2011 fut une année de transition à plusieurs niveaux. D'abord à propos du cadre de travail général puisque l'avant-projet de loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) qui remplacera l'actuelle Loi sur l'enseignement spécialisé (datant de 1977) a été mis en consultation. Ce texte est important car il définit à la fois les prestations directes aux enfants, aux familles et à l'école, et propose de nouveaux principes d'organisation des mesures d'aide. La suite de la démarche législative est attendue avec impatience.

Ce d'autant que la volonté inclusive de l'école vaudoise, issue de l'accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée et adopté par le Canton de Vaud, influe directement sur le travail quotidien des psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire. Les sollicitations des enseignants et des directions augmentent face aux situations d'enfants toujours plus complexes. Le

nombre et le déroulement des réseaux ou des équipes pluridisciplinaires s'intensifient. La collaboration avec les partenaires de l'école est de plus en plus exigeante alors que les moyens et effectifs pour y répondre ne progressent pas.

Pour préserver la qualité relationnelle des rencontres et le travail thérapeutique qui sont au cœur de nos métiers, il faut gérer et augmenter les listes d'attente, créant ainsi un inconfort tant pour les bénéficiaires que pour l'ensemble des professionnels impliqués dans le développement de l'enfant.

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 2011 aura été la préparation à la fusion de services puisque l'Office de psychologie scolaire intégrera en 2012 le nouveau Service de santé et prévention. Nous nous réjouissons des nouvelles synergies tout en préservant notre identité qui est à l'interstice entre deux champs, celui du pédagogique et celui du soin. C'est entre autres grâce à cette singularité propre aux PPLS que nous pouvons être proche des besoins des uns et des autres.

### ANALYSE DES PRATIQUES ET STATISTIQUES

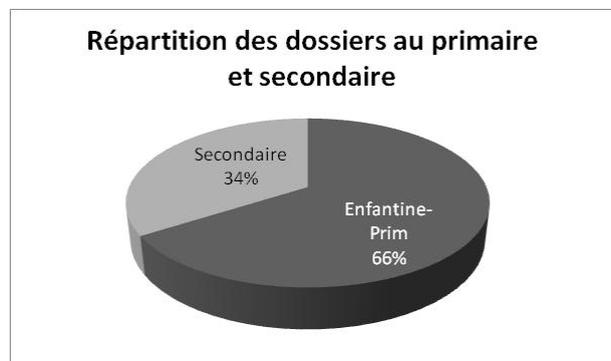
Notre service a vu 1'930 enfants avec la même proportion de garçons (61.4%) et de filles (38.6%) que les années précédentes et un total de temps de travail clinique stable de 28'478 heures.

Tableau 1

Sexe	Dossiers traités	Pourcentage	Total des heures
M	1'185	61.4%	18'193
F	745	38.6%	10'285
Total	1'930	100.0%	28'478

Ces enfants vus se répartissent dans une proportion de deux tiers pour ceux scolarisés en enfantine ou primaire, contre un tiers pour le secondaire (graphique 1). Cette répartition confirme le constat des années passées selon lequel les enfants en classes enfantines-primaires requièrent plus d'attention que leurs congénères du secondaire.

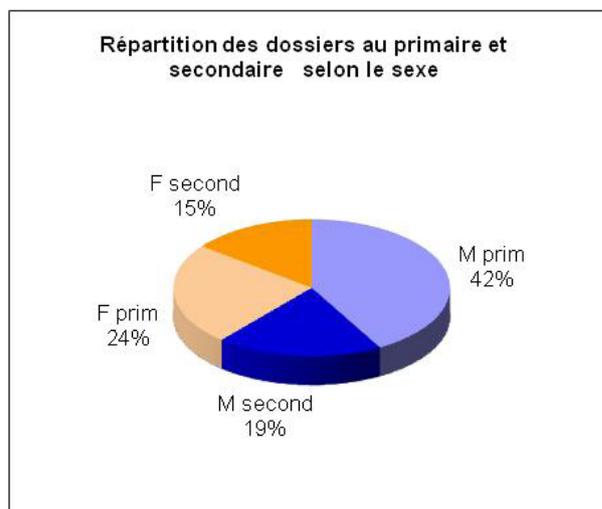
Graphique 1



Le croisement des variables sexe et type de classe (graphique 2) illustre le poids cumulé en matière de signalements que représentent les garçons scolarisés

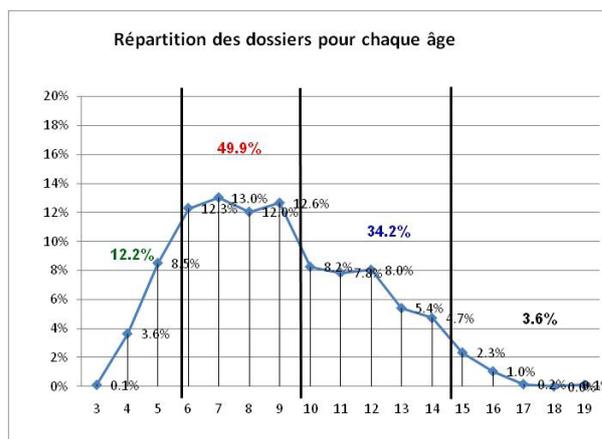
au primaire (42%). Cela reste une constante observée dans notre service aussi bien que dans les consultations pédopsychiatriques en général. Nous pouvons donc penser que les prestations délivrées auprès de ces enfants touchent bien le public idoine.

Graphique 2



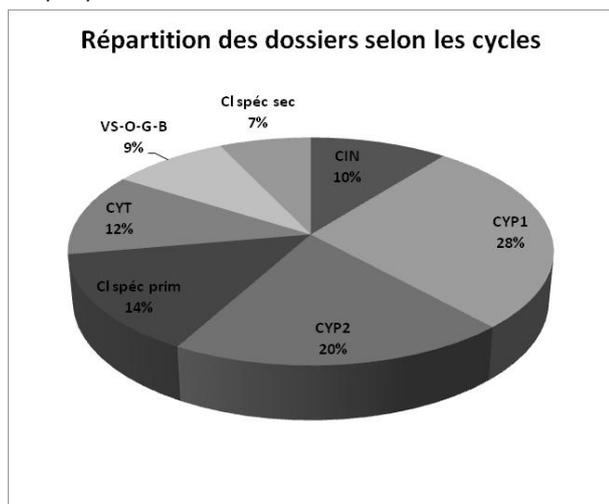
Le graphique suivant (graphique 3) permet de se rendre compte du lien existant entre l'âge et la charge potentielle de travail ; le graphique indique les pourcentages d'enfants vus pour chaque âge. On constate, en logique avec les remarques précédentes, que les six à neuf ans correspondent à la moitié des dossiers (49.9%) et représentent bien la population la plus demandeuse.

Graphique 3



Certains enfants des classes spéciales requièrent aussi une attention particulière de notre part car ils rencontrent des difficultés. Toutes classes confondues, ils représentent 13.3% du total des enfants vus, dont 6.8% pour les enfants en classes enfantines ou primaires et 6.5% pour les secondaires (graphique 4).

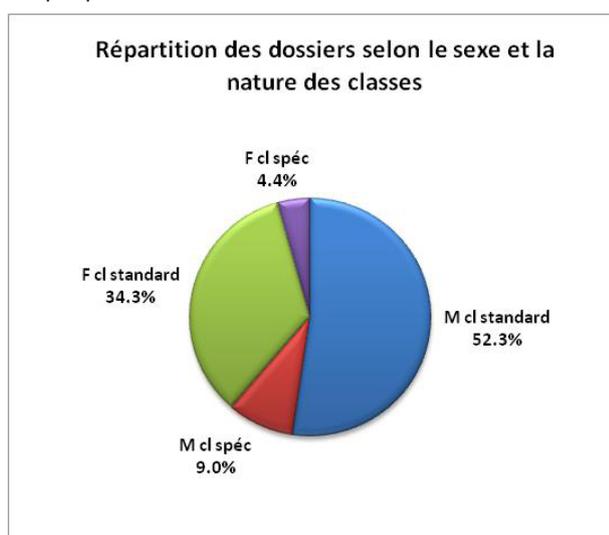
Graphique 4



Il y a ainsi pour les enfants en classes spéciales et proportionnellement au travail réalisé dans les deux catégories, davantage de situations au niveau secondaire qu'en enfantine-primaire. Deux aspects peuvent être évoqués pour comprendre cette différence. Tout d'abord les exigences scolaires qui augmentent avec l'âge et donc les difficultés qui augmentent avec elles, et ensuite une adaptation des enfants plus importante (autonomie, organisation) pour le cycle de transition. Les garçons sont à ce titre désavantagés dans la mesure où leur développement psychologique et intellectuel est, on le sait, souvent en décalage inférieur avec celui des filles.

C'est bien ce que suggèrent les chiffres du graphique 5, où l'on retrouve une valeur double de pourcentage de dossiers pour les garçons (9.0%) que pour les filles (4.4%), ceci concernant les enfants scolarisés en classes spéciales.

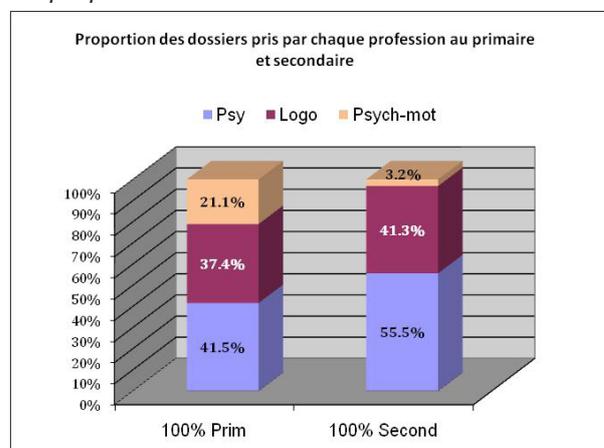
Graphique 5



Pour terminer cette partie statistique, observons la répartition des situations selon les professions (graphique 6). Nous relevons que le travail des psychomotriciens concerne principalement les enfants scolarisés en classes enfantines ou primaires (les demandes au secondaire sont en effet rares). Par ailleurs les logopédistes

sont les plus demandées, aussi bien dans la catégorie des petites classes (enfantines-primaires) que les plus grandes (secondaires). Sans doute l'aspect plus globalement instrumental de leur travail rassure-t-il les parents et peut-il expliquer cette mise en évidence de la logopédie sur les autres interventions.

Graphique 6



Enfin, les psychologues ont proportionnellement un rôle plus important que les autres professions au secondaire. La présence régulière des psychologues dans les équipes pluridisciplinaires, moyen souvent privilégié pour la communication au secondaire, pourrait justifier cette différence.

## CONCLUSION

Nous avons traversé 2011 en maintenant nos compétences internes et en conservant nos ressources personnelles afin de faire face aux changements. En effet, la société et ses valeurs évoluent, l'école vaudoise est en mutation en attente de l'application de la LEO adoptée en votation populaire en 2011, et la souffrance des enfants et adolescents se complexifie.

Les défis pour 2012 sont donc conséquents et sont motivés par les rencontres qui débouchent sur des succès scolaires, des stabilisations de comportements dérangeants, des apaisements de douleurs, des redémarrages du développement, des guérisons de symptômes.

## SERVICE DENTAIRE

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si cela s'avère nécessaire, prodiguer des soins aux élèves des écoles lausannoises.

### PRESTATIONS OFFERTES

- prophylaxie individuelle effectuée par une hygiéniste au cabinet;
- prophylaxie collective effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire dans les classes primaires;

- soins conservateurs effectués par des médecins dentistes (pédodontistes) dans sept cabinets dentaires;
- soins orthodontiques effectués par des médecins dentistes (orthodontistes) dans trois cabinets dentaires;
- dépistage annuel de la carie pour tous les écoliers des établissements lausannois, pour les élèves d'un certain nombre d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées ainsi que les élèves de Belmont.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

### Plan des postes

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Total service	24.85	nd	24.95	nd

### Variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 0.10

### Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total service	30	23.35	30	22.65

### Apprenti-e-s

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Total service	0		0	

### Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	7	5

### Motifs des fins d'emplois

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	5
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	7

En 2011, le groupe orthodontique de Montbenon comptait deux spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires avec formation spécialisée, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse.

Les sept cabinets conservateurs comptaient neuf médecins dentistes et neuf assistantes dentaires. Le service de prophylaxie comptait deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire. Le secrétariat était composé d'un chef de service et d'une secrétaire. Plusieurs collaborateurs sont partis à la retraite en 2011, dont le chef de service qui est remplacé depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2011 par une cheffe d'office ad intérim.

## ÉVOLUTION DU SERVICE

Pour l'année 2011, la gestion administrative ainsi que l'échange d'informations entre cabinets conservateurs ont donné satisfaction. Le logiciel Odontos est toujours fiable.

Les nouvelles techniques en orthodontie employées à Montbenon s'avèrent efficaces et participent à l'excellente réalisation des soins en orthopédie dento-faciale. Les unités d'hygiène dentaire, de radiologie et de laboratoire continuent à être adaptées aux besoins du service.

Malgré le suivi régulier des appareils et des installations dentaires, quelques remplacements de matériel ont été nécessaires en 2011.

Le projet DenSan s'est poursuivi et a été étendu en 2011 au collège de Chissiez, en plus du collège de la Bourdonnette.

## DIVERS

L'année 2011 a vu une très légère diminution (3,4%) du nombre d'élèves inscrits au Service dentaire. Le nombre sans variation des patients soignés au service est dû à la bonne réputation que le service a su créer au fil du temps.

### Effectif des patients

Enfants inscrits au Service dentaire	au 31.12.10	au 31.12.11
Écoles primaires (CIN + CYP)	3'990	3'979
Écoles secondaires (CYT + 7 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> )	3'461	3'377
Apprentis, gymnasiens	648	503
Communes voisines (+ Belmont)	140	117
Institutions diverses	93	72
Total	8'332	8'048

Durant l'année, 165 demandes de « réduction d'honoraires » ont été examinées. Parmi elles, 131 ont été prises en considération. Sur la base des devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à 88'000 francs, chiffre inférieur de 2'000 francs par rapport à l'année 2010.

## VISITES DE DÉPISTAGE

Comme chaque année, la visite annuelle de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois s'est déroulée de début septembre à début décembre. Les résultats de cette animation fournissent une indication substantielle de la santé bucco-dentaire des écoliers. En moyenne, 60% des élèves de la première année enfantine se sont inscrits au Service dentaire.

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Privé	
Classes primaires	360	6'963	263	6'700	3'675	1'351	1'474	200	3'582	3'340	1'186
Classes secondaires	323	6'052	257	5'795	3'020	1'636	1'070	69	2'432	3'589	1'036
Classes privées	17	224	10	214	143	11	60	0	12	204	50
Institutions spécialisées	42	355	22	333	178	88	62	5	74	254	66
Belmont	12	225	7	218	158	35	23	2	48	177	25
<b>Total</b>	<b>754</b>	<b>13'819</b>	<b>559</b>	<b>13'260</b>	<b>7'174</b>	<b>3'121</b>	<b>2'689</b>	<b>276</b>	<b>6'148</b>	<b>7'564</b>	<b>2'363</b>

Catégorie I :	Sans carie, ni obturation	54%	SDS :	Inscrits au Service dentaire	45%
Catégorie II :	Sans carie, avec obturations	24%	Privé :	Non inscrits	55%
Catégorie III :	Avec caries	20%			
Catégorie IV :	Bouches négligées	02%			

## SERVICE DU TRAVAIL ET DE L'INTÉGRATION

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi ;
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires ;
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au service public de l'emploi.

#### Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession.

#### Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi ;
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance invalidité ;
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif.

#### Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques ;

- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé).

#### Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)

- conseiller les personnes étrangères et les orienter dans le réseau socio-administratif lausannois ;
- contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers ;
- être une plate-forme d'information et un centre de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

#### Plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (STI)	10.80	nd	11.30	nd
Bur. pour intégration immigrés	3.90	nd	3.90	nd
Bureau ETSL	44.05	nd	44.95	nd
Inspection du travail	7.30	nd	7.30	nd
Main d'œuvre étrangère & FLAT	1.50	nd	1.50	nd
Office régional de placement	106.70	nd	106.70	nd
<b>Total service</b>	<b>174.25</b>	<b>nd</b>	<b>175.65</b>	<b>nd</b>

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

#### Variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 1.40

**Personnel fixe**  
(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (STI)	9	8.30	10	8.80
Bur. pour intégration immigrés	7	4.80	8	4.90
Bureau ETSL	52	42.00	49	39.10
Inspection du travail	8	7.10	8	7.10
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.50	2	1.50
Office régional de placement	84	78.45	81	74.80
<b>Total service</b>	<b>162</b>	<b>142.15</b>	<b>158</b>	<b>136.20</b>

**Apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration (STI)	3		3	
Bureau ETSL	2		2	
<b>Total service</b>	<b>5</b>		<b>5</b>	

**Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services**  
(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	17	15

**Motifs des fins d'emploi**  
(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	9
Retraite	5
Fin de contrat	
Invalidité	2
Licenciement	1
Suppression de poste	
<b>Total service</b>	<b>17</b>

**ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

**Unité « Support »**

En 2011, l'Unité « Support », qui regroupe les Unités « Informatique et télécoms (SSTLUit) » et « Administration-comptabilité-intendance (ACI) », est entrée dans sa quatrième année d'activité.

Le documentaliste a apporté son soutien dans les travaux visant à revoir et professionnaliser le classement et le système d'archivage de plusieurs Unités du service. Ce travail de fond se poursuivra en 2012. Plusieurs projets visant à améliorer l'information et la mise à disposition de publications et d'ouvrages de référence ont également vu le jour et rencontrent un vif succès auprès des collaborateurs et collaboratrices du service.

L'Unité Informatique et télécoms (SSTLUit) a assuré la migration des deux services STI et SSL vers Start II et Windows Seven dans les meilleures conditions. On notera qu'à fin 2011, SSTLUit doit continuer à gérer les postes de travail de l'ORP sur Windows XP. Cette situation, qui complique singulièrement le travail, est due à l'incompatibilité de certaines interfaces fédérales avec Windows 7 et devrait se terminer dans le 1<sup>er</sup> semestre 2012.

**Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)**

Favoriser la participation citoyenne, valoriser le plurilinguisme tout en facilitant l'accès au français et prévenir le racisme ont constitué les axes forts de l'action du BLI en 2011.

*Projet « citoyenneté »*

Fortement soutenu par la Commission fédérale pour les questions de migration, le BLI, en partenariat avec les services communaux concernés, a mis sur pied un projet pilote visant à favoriser la participation citoyenne. En lien avec les élections communales de mars 2011, des séances d'information sur les droits politiques, des visites d'institutions lausannoises et des cafés politiques ont été organisés pour susciter l'envie de participer au débat. Un journal des électrices et des électeurs lausannois a été envoyé aux 20'000 électeurs sans passeport suisse pour leur faire mieux connaître leurs droits politiques. Un rapport d'évaluation externe a salué cette démarche novatrice et recommandé sa pérennisation.

*Prévention du racisme*

En présentant un programme d'action contre le racisme auprès de la Coalition européenne contre le racisme, la Ville de Lausanne s'est engagée à mettre sur pied une permanence de conseil en cas de situation ou de conflit lié au racisme. Rattachée au BLI, cette permanence est ouverte depuis la mi-mai 2011. Un travail d'information a été fait pour informer sur ces nouvelles prestations. Quant à la cinquième édition de la Semaine lausannoise d'actions contre le racisme, elle s'est concentrée sur le thème du sport et a permis d'initier des contacts avec les clubs sportifs.

*Valoriser le plurilinguisme*

Le projet « 1001 histoires », mis sur pied en collaboration avec l'Institut suisse Jeunesse et Médias, a misé sur l'encouragement des familles migrantes à cultiver leur langue maternelle, tout en facilitant l'accès au français. Le dépliant « 1,2,3 langues », en onze langues, a été élaboré pour compléter cette action et servir de guide pour favoriser le plurilinguisme auprès des enfants et de leurs parents.

Sur la base du bon accueil rencontré auprès du public, les projets novateurs initiés en 2011 seront certainement reconduits.

**EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)**

Diversification des prestations, renforcement de l'identité visuelle, mise en place d'une politique de formation des collaborateurs, tels sont les points dominants de l'année 2011 à ETSL.

La diversification a été réalisée au niveau des postes offerts, avec le succès des programmes Restart et Helvétie-Italie et leur pérennisation, avec l'instauration de quotas de places pour les mesures socioprofessionnelles, pour les prescripteurs des CSR, de l'AI et de l'EVAM. Un programme réservé aux mesures d'insertion sociale ouvrira en 2012, intitulé « DiversCités ». Cette diversification se concrétise aussi par l'évolution des programmes spécifiques autonomes vers un système collaboratif et transversal : activités en réseau avec l'administration lau-

sannoise, renforcement des collaborations entre entités d'ETSL, flexibilité des postes et des mesures.

Les résultats 2011 de cette politique sont probants : augmentation de l'offre de 9%, avec 350 postes possibles, réalisation de 1'062 mesures, 4% de plus qu'en 2010, dont 61% dans les programmes spécifiques, 22% à Lausanne Job et 17% à Syni. La révision de la LACI a eu un impact plus modéré que prévu, à l'exception de Syni 21. Autre succès, la part croissante des mesures socioprofessionnelles depuis 2007, année de leur création, qui représente 13% des mesures en programmes spécifiques en 2011. Une expérience pilote à Syni mène à l'ouverture en 2012 des postes Lausanne Job et Syni à quasi tous les prescripteurs.

En contrepartie de la diversification et de la complexité, il fallait simplifier l'organisme ETSL. La certification réussie à la norme AOMAS 2010 montre l'évolution de la structure et des processus. L'adoption d'une nouvelle ligne de communication renforce l'identité d'ETSL, à l'interne et à l'externe. La mise en œuvre de formations en insertion, CAS et brevets, donne des outils communs aux collaborateurs.

Le service est toujours à la recherche d'améliorations dans différents domaines : l'outil de gestion informatique GESPA doit encore être perfectionné afin d'améliorer la satisfaction des utilisateurs, et la recherche de nouveaux locaux permettant de raccourcir les temps de déplacement entre les différents sites d'ETSL se poursuit. Par ailleurs, les problématiques multiples des participants ne facilitent pas leur réinsertion professionnelle et demandent un suivi important.

La forte fréquentation des mesures et la satisfaction des clients, prescripteurs et participants, toujours très élevée, au-delà de 90%, montrent qu'ETSL a pleinement rempli sa mission en 2011.

#### **FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)**

La FLAT, créée en 1978, est un fonds de droit privé administré par la Commune de Lausanne. La Fondation édite son propre rapport d'activités.

#### **INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)**

Suite à un départ à la retraite, l'ITL a engagé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 une nouvelle inspectrice du travail qui, par sa formation de psychologue du travail complète la pluridisciplinarité de l'équipe.

La convention collective de travail du commerce de détail de la Ville de Lausanne n'a pas été reconduite depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Depuis cette date, cette convention a donc perdu son caractère de force obligatoire.

En 2010, le Seco (Secrétariat d'État à l'économie), en accord avec les cantons, a décidé de procéder à une opération prioritaire d'une analyse des risques traitant de l'appareil locomoteur (troubles musculo-squelettiques « TMS ») dans des secteurs d'activité particulièrement touchés par ce phénomène que les inspecteurs du travail feront dans le cadre de leurs audits MSST. Pour sa part, l'ITL a effectué 24 contrôles de ce type dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, 45 contrôles dans des garages et huit contrôles dans des pressings.

Suivant le programme de législature 2006/2011 de la Municipalité, l'ITL a procédé à cinquante contrôles en

soirée, la nuit et le dimanche. Ceux-ci ont été de deux types, à savoir la vérification des exigences concernant la délivrance des autorisations en dérogation à la durée du travail, et le contrôle des commerces d'alimentation (répondant au statut d'entreprise familiale) ouverts le dimanche.

L'ITL a procédé à une évaluation standardisée concernant la mise en œuvre de la directive fédérale relative à l'appel des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (directive MSST) auprès des 38 services de la Ville de Lausanne.

Durant l'année, 459 contrôles ont été effectués dans les entreprises, dont 34% non annoncés (contrôles inopinés). La permanence du travail a reçu en moyenne hebdomadaire 54 appels téléphoniques (en hausse) et 25 personnes (en légère baisse). L'ITL a délivré 174 permis en dérogation de la durée du travail (émoluments : 7'880 francs). Elle a effectué 34 examens de plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises (5'320 francs). L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée pour un montant de 164'700 francs.

#### **OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT (ORPL)**

Les statistiques du SCRIS permettent de décrire précisément les principales évolutions du chômage lausannois durant l'année 2011 :

Le nombre d'inscriptions a encore augmenté pour atteindre de nouveaux records. Il est heureusement compensé par un nombre de placements sensiblement identique. Le nombre de demandeurs d'emploi a de ce fait baissé en 2011, passant de 6'453 en début d'année, à 5'855 à fin décembre.

Le chômage était en diminution dans tous les secteurs : ceux de la métallurgie (-93%), de l'électrotechnique et de l'horlogerie (-66%), des transports (-26%) et de l'enseignement (-23 %) ont subi les baisses les plus importantes. La santé et l'action sociale (-5.6%), le commerce de détail (-4.4%) et l'administration ont le moins bénéficié de la reprise.

Dans la répartition par tranches d'âge, il apparaît que les jeunes de 21 à 25 (-19.5%) ont été les premiers bénéficiaires de l'embellie 2011. Suivent les 26 à 30 (-14.8%) et les moins de 21 ans (-14.7%), les 31 à 45 (-8.2%), les 46 à 50 (-0.2%), les 51 à 55 (-10.6%) et les 61 et plus ont légèrement augmenté (+3%).

Le nombre de chômeurs de longue durée était en baisse tout au long de l'année, passant de 2'495 à moins de 2'000.

En 2011, 741 visites d'entreprises ont été réalisées (objectif 720) et 3'147 places vacantes ont été acquises (objectif 3'400). A noter que le marché du travail s'est détérioré durant les deux derniers mois de l'année.

Quelques particularités lausannoises peuvent être relevées :

- si le nombre de chômeurs est reparti à la hausse dès juillet en Suisse et depuis le mois d'août dans le canton de Vaud, le point d'inflexion n'est intervenu qu'en novembre à Lausanne. Le marché du travail lausannois a été sans doute moins exposé dans un premier temps aux effets du franc fort car peu d'emplois y sont directement liés à l'industrie d'exportation ;

- le nombre de chômeurs originaires de la zone UE 25 / AELE est moins important que lors de la dernière crise économique de 2005 ;
- la tranche d'âge des moins de trente ans, les employés de bureau et le personnel soignant ont été moins touchés qu'en 2005 ;
- les services, la restauration et le bâtiment ont été plus durement touchés ;
- en 2011 la part des demandeurs d'emploi de l'Europe de l'est et l'Afrique, à l'exception du Maghreb, est en baisse.

Si le taux de chômage de Lausanne reste élevé, il a été à plusieurs reprises dépassé par d'autres villes du canton (Yverdon, Vevey et Renens). Le système de benchmark utilisé par le Seco pour comparer les cantons et les ORP montrent que l'ORP de Lausanne se rapproche (à la baisse et donc en mieux) de plus en plus des moyennes cantonales.

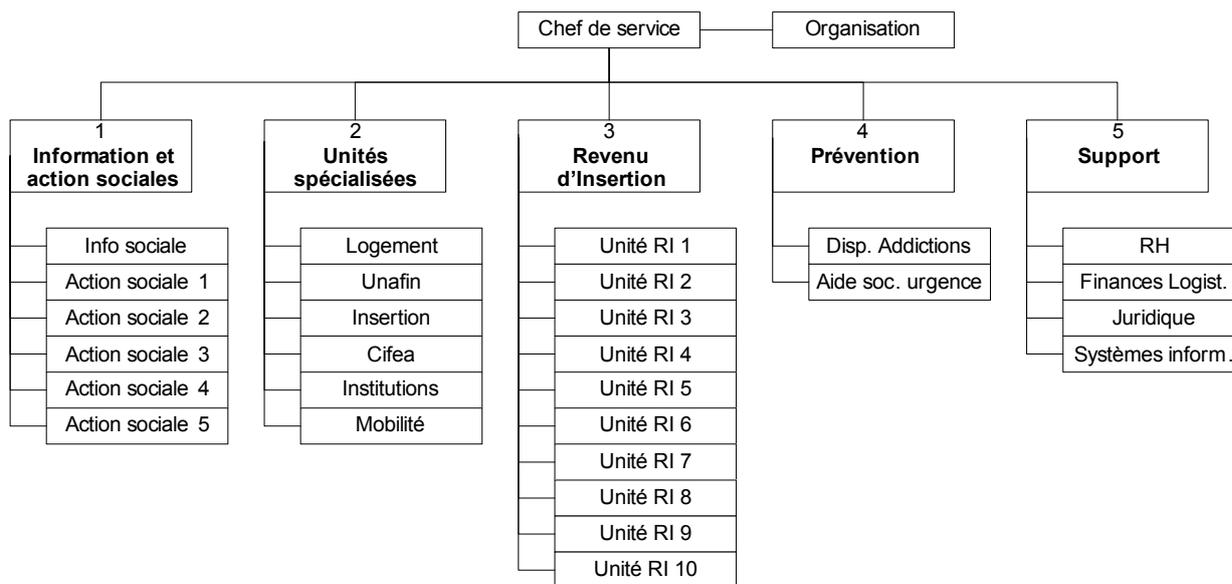
Quatre nouveaux collaborateurs ont été engagés et formés, pour compenser les huit départs (dont trois à la retraite) de conseillers durant l'année 2011.

## SERVICE SOCIAL LAUSANNE

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- 1. accueillir les Lausannois-es en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie
  - *information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)*
- 2. garantir le minimum vital
  - *prestation financière du Revenu d'Insertion (RI)*
  - *aides individuelles des fonds de la DEJCS*
- 3. réduire les risques liés à l'abus de stupéfiants
  - *dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif)*
- 4. couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité
  - *aide sociale d'urgence (hébergement, distribution de nourriture, hygiène et soins de 1<sup>er</sup> recours)*

### ORGANISATION



### EFFECTIFS DU PERSONNEL

#### Plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	62.65	nd	63.65	nd
Administration (SSL)	10.60	nd	10.50	nd
Dispositif addiction	4.10	nd	4.10	nd
Hébergement d'urgence hivernal	2.50	nd	2.00	nd
Info sociale - SSL	11.90	nd	11.90	nd
Insertion	5.90	nd	4.90	nd

Institutions subventionnées	2.40	nd	2.40	nd
Juridique	1.80	nd	1.80	nd
Revenu insertion	102.30	nd	103.20	nd
Unité assainissement finances	6.60	nd	6.60	nd
Unité logement	17.40	nd	18.40	nd
Unité support	16.20	nd	16.10	nd
Aide sociale d'urgence			0.50	nd
<b>Total service</b>	<b>244.35</b>	<b>nd</b>	<b>246.05</b>	<b>nd</b>

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

## Variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 1.70

### Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Action sociale	69	58.70	66	54.35
Administration (SSL)	8	7.60	9	8.80
Dispositif addiction	4	3.50	4	3.50
Info sociale - SSL	15	11.40	15	11.60
Insertion	8	5.90	7	4.90
Institutions subventionnées	3	2.40	3	2.40
Juridique	3	1.80	3	1.80
Revenu insertion	102	87.40	107	93.30
Unité assainissement finances	8	6.50	6	4.60
Unité logement	20	15.40	21	18.35
Unité support	18	14.50	19	15.00
Aide sociale d'urgence			1	0.50
Total service	258	215.10	261	219.10

### Apprenti-e-s

	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Unité support	1	1
Total service	1	1

### Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	37	40

### Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	1
Démission	30
Retraite	3
Fin de contrat	1
Invalidité	1
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	37

## MISSION 1 : ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS-ES EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE

### DOMAINE 1 – UNITÉS D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES

#### Effets de la réorganisation de 2010

Si la réorganisation du Service social Lausanne (SSL) a eu lieu en avril 2010, c'est durant l'année 2011 qu'elle a commencé de déployer des effets visibles.

Les assistantes sociales et assistants sociaux se consacrent désormais à l'appui social (et non plus à la prestation financière du RI). Il en est résulté une augmentation de plus de 30% du nombre de bénéficiaires du RI participant à des mesures d'insertion sociales et professionnelles ou inscrits auprès de l'Office régional de placement en vue d'une recherche d'emploi.

	2011
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'292
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale (année)	982
Nombre de dossiers d'appui social suivis à l'action sociale	6'870

### DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

#### Unité logement (UL)

L'unité logement a commencé de mettre en œuvre les nouvelles solutions de relogement provisoire prévues par le rapport-préavis N° 2010/31 (*Mesures urgentes pour favoriser le logement des personnes ou familles à revenus modestes ou moyens – Mesures d'aides au logement pour les personnes au bénéfice d'un permis de type F*). Quatre appartements communautaires ont été ouverts (16 chambres au total).

#### Évolution des demandes à l'Unité logement

Demandes et prestations	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
Nouvelles demandes	765	618	394	636	+61
Dont accès au logement	503	424	298	527	+77
Dont maintien dans le logement	252	194	96	109	+13

Types de prestations	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
Individuelles (appui social)	361	295	132	273	+106
Collectives (ateliers de recherche de logement)	394	323	262	363	+38
Ménages au bénéfice d'un appui social lié au logement	586	468	411	460	+12

Le total des participants aux ateliers de recherche de logement (séances infolog), cumulé sur l'année, est de 558, certains s'y rendent à plusieurs reprises.

#### Évolution du parc de logements géré par l'Unité logement – état au 31 décembre de chaque année

Objets et gérances	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
Nombre d'objets	266	308	342	355	382	422	+10
Nombre de gérances	35	42	44	43	45	46	+2

#### Évolution des expulsions du logement (habitations)

Expulsions	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
Annoncées	201	187	229	229	212	63	-70
Exécutées	94	95	107	98	118	nd	

L'entrée en vigueur du nouveau code de procédure civile au 1<sup>er</sup> janvier 2011 a pour conséquences :

- en début d'année, la Justice de Paix a émis très peu de décisions d'expulsion ;

- les bailleurs peuvent requérir l'exécution forcée sur la base de l'ordonnance d'expulsion sans une nouvelle démarche auprès de la Justice de Paix.

L'UL ne se rend plus aux exécutions forcées, elle intervient avant pour les éviter, ou après pour aider au relogement.

#### Évolution des lots stockés au garde-meubles - état au 31 décembre de chaque année

Lots et entrées	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
Lots stockés	75	86	127	105	117	54	-54
Entrées durant l'année	38	25	37	40	48	40	-17

Le suivi des lots du garde-meubles communal a été entièrement revu (nouveau règlement et répartition des tâches avec le Service d'assainissement). Cette nouvelle gestion permet de réduire considérablement le nombre de lots entreposés.

#### Unité d'assainissement financier (Unafin)

##### Évolution des dossiers de l'Unafin - état au 31 décembre de chaque année

Dossiers	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	255	242	169	146	-14
Procédures de désendettement abouties avec succès	21	31	12	22	+83
Procédures de désendettement n'ayant pas abouti	1		2	1	-50
Situations stabilisées et clôturées	45	19	8	64	+800
Dossiers en cours	167	159	130	139	+7

L'augmentation conséquente du nombre de dossiers « stabilisés et clôturés » appelle trois remarques :

- il s'agit de situations dans lesquelles il a été possible de stabiliser la situation sans parvenir à supprimer totalement l'endettement (faillite, arrangements avec certains créanciers seulement, etc.) ;
- la possibilité de mener des démarches d'assainissement complètes s'amenuise. D'une part, les revenus de nos bénéficiaires permettent de moins en moins la mise en évidence d'une quotité disponible susceptible d'entamer une démarche d'assainissement (RADD). D'autre part, il arrive fréquemment que des établissements de petit crédit refusent les arrangements proposés (rachat de créance en dessous de leur valeur réelle). Dans ces situations, nous offrons quelques suggestions permettant de mieux vivre avec ses dettes tout en évitant d'en faire de nouvelles, nous suivons quelques mois la situation, puis nous clôturons le dossier ;
- par ailleurs, en 2011, un accent particulier a été mis sur la fermeture de dossiers pour lesquels l'Unafin n'intervenait que de cas en cas (dossiers antérieurs à la nouvelle répartition des tâches au sein du service). Si besoin, les bénéficiaires sont orientés sur un-e assistant-e social-e généraliste.

#### Séances de sensibilisation aux risques du surendettement organisées durant l'année

Publics	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	5	3	3	4	+33
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	10	21	30	33	+10
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne		5	3	1	-67
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	nd	2	3	3	

Les séances destinées aux jeunes adultes au RI et aux nouvelles familles sont organisées par l'Unafin pour l'ensemble du canton. L'animation de ces séances est à la charge de l'Unafin pour Lausanne, alors qu'elle est confiée à Caritas et à la FRC pour les autres régions. L'Unafin a la charge de transmettre une information aux apprentis des communes vaudoises et du canton.

#### Séances dont l'animation est assumée par l'Unafin

Publics (nbre séances / nbre participants)	2011
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	2 / 73
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	10 / 89
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne	1 / 80
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	3 / 79

#### Unité insertion (UI)

##### Programme FORJAD

Programme FORJAD	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution en %
Participants inscrits par l'Unité insertion *	28	53	81	32	25	24	-4
Participants inscrits par les Unités d'action sociale	25	60	82	65	68	75	+10
Total	53	113	163	97	93	99	+6

\* Personnes suivies par l'UI au moment de leur inscription dans le dispositif FORJAD.

En 2011, l'unité a suivi 404 personnes, dont 276 de 18-25 ans. Ce suivi a pris fin pour 286 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre / %)	2010	2011
Entrée en formation professionnelle	39 / 20	38 / 13.3
Prise d'emploi	12 / 6.2	26 / 9.1
Bilan et projet effectués à la demande de l'AS généraliste	14 / 7.2	82 / 28.7
Mesure d'insertion ou stage en entreprise de longue durée	17 / 8.7	13 / 4.5
Transfert à l'ORP	13 / 6.7	17 / 5.9
Déménagement, service militaire, etc.	11 / 5.6	7 / 2.4
Interruption due à des problèmes de santé	14 / 7.2	40 / 14
Défaut de collaboration, absences	75 / 38.5	63 / 22

## Unité acquisition compétences de base – CIFEA

	2009	2010	2011
Nombre de places conventionnées * (tous cours confondus)	2'180	3'887	4'119
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées *	107'384	110'817	121'832
Total conventionné * avec les institutions CIFEA (en francs)	3'237'889.00	2'978'572.34	2'956'891.58
Total conventionné hors CIFEA (BIP-BIP – accueil enfant pendant la formation des parents) (en francs)	23'300.00	14'000.00	20'000.00

\* de nombreuses prestations sont cofinancées par le SSL avec le Service du travail et de l'intégration (STI), le Bureau cantonal de l'intégration et la prévention du racisme (BCI), le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS), et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). Cependant, le Service social Lausanne reste le principal financeur de la CIFEA : il finance le 92% de ses prestations.

## Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3<sup>e</sup> âge)

En 2011, le SSL a finalisé la convention qui le lie à l'Association suisse des assurés (ASSUAS). Celle-ci prévoit la mise à disposition par l'institution des quatre prestations suivantes :

- consultations gratuites pour les bénéficiaires du SSL dans le cadre de la permanence de l'ASSUAS du mercredi soir à Lausanne ;
- suivis de dossiers de bénéficiaires du SSL par l'avocat mandaté par l'ASSUAS pour cette tâche, à un tarif réduit de moitié par rapport à celui pratiqué pour les membres de l'association (maximum 250 francs) ;
- consultations de l'ASSUAS par messagerie électronique en faveur des collaborateurs du SSL sur des problématiques juridiques générales en matière d'assurances sociales avec un délai de réaction dans les 48 heures ;
- permanences au bénéfice des collaborateurs du SSL dans les locaux de Chauderon 4 (dix séances de 1h40 par année).

## Unité mobilité

### Évolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			THV			Total		
	Usagers	Courses	Dépense nette	Usagers	Courses	Dépense nette	Usagers	Courses	Dépense nette
2004				584	16'499	419'439.80	584	16'499	419'439.80
2005	57	1'391	23'272.50	540	14'843	469'704.40	597	16'234	492'541.90
2006	221	3'665	63'263.80	461	11'286	370'918.90	682	14'951	434'182.70
2007	556	14'926	252'313.90	433	9'979	329'213.30	989	24'905	581'527.20
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40

De 2010 à 2011, la dépense nette totale a augmenté de 10.3% (THV : +10.9% ; taxis : +10.0%)

## MISSION 2 : GARANTIR LE MINIMUM VITAL

### DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION

#### Évolution de la demande du RI - Dépenses et nombre de dossiers

##### Évolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute	Évolution en %	Rétrocessions de tiers	Évolution en %	Dépense nette	Évolution en %
1990	n.d.		n.d.		4'220'381.00	
2000	65'540'001.40		12'306'409.75		53'233'591.65	+1'161.3
2001	63'393'777.25	-3.3	12'681'182.30	+3.0	50'712'594.95	-4.7
2002	67'520'684.08	+6.5	17'895'208.92	+41.1	49'625'475.16	-2.1
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2
2011	115'278'233.25	+8.4	15'137'259.56	-2.6	100'140'973.69	+10.3

Sources : Miroir statistique (données 1990) et GEFI (données 2000-2011)

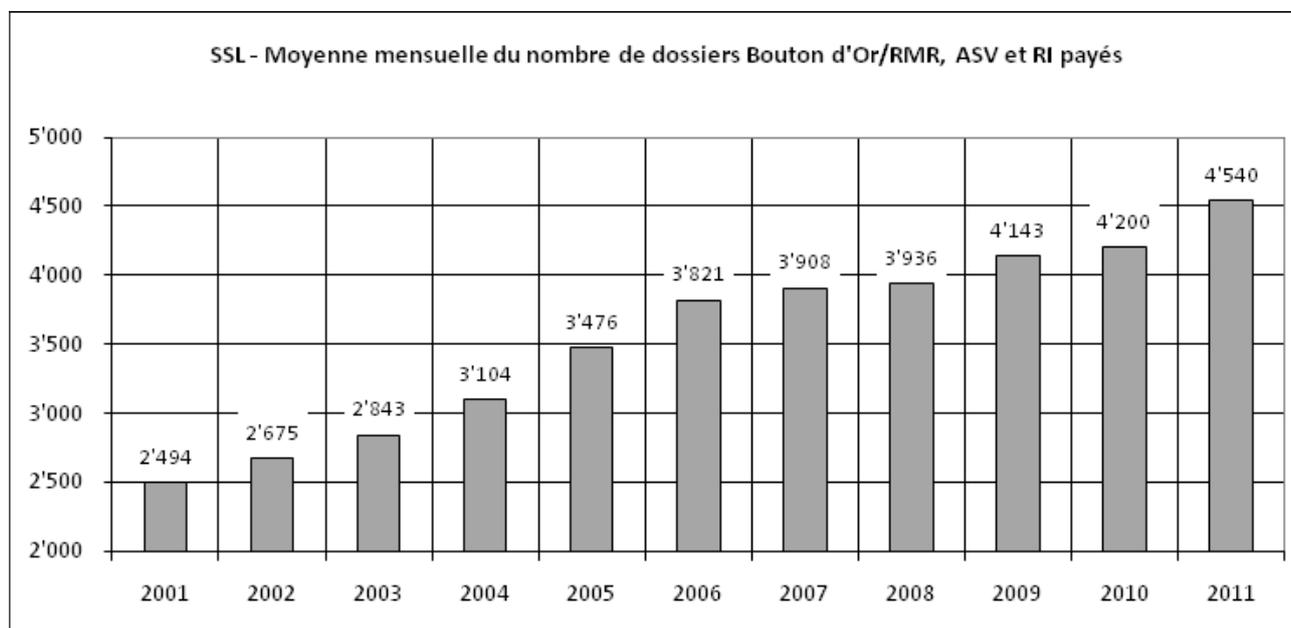
L'augmentation de la demande RI en 2011 est due à la quatrième révision de la loi sur l'assurance-chômage (au 1<sup>er</sup> avril 2011).

### Moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés

Année	ASV	Évolution en %	Bouton d'Or/RMR	Évolution en %	RI	Évolution en %	Total	Évolution en %
1990	n.d.		n.d.				n.d.	
2000	n.d.		822				n.d.	
2001	1'965		529	-35.6			2'494	
2002	2'202	+12.1	461	-12.9			2'675	+7.3
2003	2'312	+5.0	526	+14.1			2'843	+6.3
2004	2'390	+3.4	711	+35.2			3'104	+9.2
2005	2'551	+6.7	918	+29.1			3'476	+12.0
2006	128	-95.0	54	-94.1	3'639		3'821	+9.9
2007	2	-98.5	1	-98.1	3'905	+7.3	3'908	+2.3
2008	1	-50.0		-100.0	3'935	+0.8	3'936	+0.7
2009	1				4'142	+5.3	4'143	+5.3
2010	1		1		4'198	+1.4	4'200	+1.4
2011					4'540	+8.1	4'540	+8.1

Source : Datawarehouse (Progres)

### Évolution des dossiers des régimes cantonaux



La quatrième révision LACI a entraîné une augmentation de la demande de RI de 8.9% (8.1% du nombre de dossiers et 10.3% des dépenses nettes). Pour y faire face, le SSL a créé deux nouvelles unités RI installées sur un nouveau site (Chauderon 9).

### Enquêtes et perceptions indues

#### Enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Demandées	147	138	223	327	237	150	132
Menées	101	127	66	380	303	128	155

Dans le cadre de sa nouvelle organisation et répartition des tâches entre assistants sociaux et collaborateurs administratifs, le nombre de demandes d'enquêtes diminue et ne concerne désormais plus que des situations nécessitant des investigations plus approfondies et de terrain. Raison pour laquelle le nombre d'enquêtes demandées et traitées tend à diminuer.

### Perceptions indues et restitutions 1999 à 2010

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
1999	110'883.35	
2000	143'734.05	
2001	595'792.25	
2002	666'128.15	
2003	706'335.35	
2004	1'293'193.53	
2005	1'644'706.55	
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40

*Le chiffre de 2006 récapitule les années 1999 à 2006*

Cette statistique a été établie via Datawarehouse, sur la base des indus enregistrés dans Progres.

Les indus n'étant gérés que depuis janvier 2007 sur Progrès, il n'est pas possible de déterminer les montants remboursés par année entre 1999 et 2006.

Une soixantaine de décisions relatives à des perceptions indues ont été rendues en 2011 au lieu de 2010, suite à des problèmes rencontrés avec les modèles imposés aux Centres sociaux régionaux par le SPAS.

#### Plaintes et dénonciations

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Plaintes pénales	5	6	13	13	28	7
Dénonciations préfectorales	60	198	153	176	145	149

Les plaintes pénales sont déposées en cas d'escroquerie ou de faux dans les titres. L'escroquerie n'est réalisée que s'il y a eu un édifice de mensonges astucieux.

La vacance du poste de juriste durant quatre mois en 2011 explique la diminution du nombre de plaintes pénales déposées en 2011.

### ÉVOLUTION DES FONDS DE LA DEJCS

#### Évolution des demandes au Fonds du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération

Demandes	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Reçues	419	350	318	297	290	294
Acceptées	380	321	301	281	273	283
Refusées	39	29	17	16	17	11

#### Évolution des recettes et dépenses du Fonds du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération

Année	Recettes	Dépenses	Solde
1991	700'000.00		700'000.00
1992	2'950.00	175'709.05	527'240.95
1993	8'560.00	235'393.40	300'407.55
1994	217'899.40	233'058.85	285'248.10
1995	101'125.88	129'975.45	256'398.53
1996	402'605.85	109'282.20	549'722.18
1997	49'500.20	197'614.30	401'608.08
1998	280'314.50	163'778.00	518'144.58
1999	1'012'611.80	263'637.60	1'267'118.78
2000	171'165.35	495'486.35	942'797.78
2001	59'147.80	683'350.70	318'594.88
2002	454'674.55 <sup>1</sup>	612'875.25	160'394.18
2003	884'519.60 <sup>2</sup>	444'495.65	600'418.13
2004	854'858.38 <sup>3</sup>	433'315.95	1'021'960.56
2005	87'572.00	422'037.00	687'495.56
2006	167'813.95	453'243.45	402'066.06
2007	180'948.10	395'990.80	187'023.36
2008	945'903.76 <sup>4</sup>	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94

<sup>1</sup> dont 99'000.00 francs : crédit spécial (préavis N° 2002/54)

<sup>2</sup> dont 700'000.00 francs : recapitalisation (préavis N° 2002/53)

<sup>3</sup> dont 761'568.23 francs de successions en déshérence

<sup>4</sup> dont 350'000.00 francs de recapitalisation (préavis N° 2007/63) et 553'032.56 francs de successions en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à 3'874'561.51 francs. A la même échéance le Fonds avait accordé des dons pour un total de 5'176'085.20 francs et des prêts pour 996'841.65

francs, dont 894'416.95 francs avaient déjà été remboursés. Compte tenu de pertes sur débiteurs pour 89'259.42 francs (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à 496'782.94 francs.

#### Évolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2007	2008	2009	2010	2011
Reçues	79	34	45	38	58
Acceptées	70	30	40	38	52
Partiellement acceptées	2	2	3	-	2
Refusées	7	2	2	-	4

#### Évolution des dépenses du Fonds d'action sociale

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2007	323'348.25	376'056.20	1'928'157.60
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011	228'785.06	172'789.50	1'871'180.31

Au 31 décembre, le Service social et l'assistante sociale d'entreprise de la Ville ont accordé un montant total de 80'774.10 francs, dont 64'703.90 francs sous forme de don et 16'070.20 francs sous forme de prêt.

### MISSION 3 : RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS

#### DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

##### Échange de matériel stérile

##### Nombre de seringues distribuées (par Fondation ABS)

Modalités	2007	2008	2009	2010	2011
Distribus	43'644	75'630	77'933	68'368	90'487
Passage	21'697	20'812	24'128	21'289	23'016
Automates	10'452	4'944	3'285	1'062	
Total	75'793	101'386	105'346	90'719	113'503

La hausse du nombre de seringues distribuées peut s'expliquer par l'augmentation des contacts au Distribus d'une part et la mise hors service des automates à seringues (suite à une destruction accidentelle et une destruction volontaire) d'autre part. A noter que le Service social est toujours dans l'attente des recommandations cantonales annoncées concernant ces appareils.

## Appui socio-éducatif

### Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2007	2008	2009	2010	2011
Contacts	23'075	24'060	25'949	21'106	21'164
Contacts hommes	20'033	20'843	21'826	18'095	18'077
Contacts femmes	3'042	3'217	4'123	3'011	3'087
Entretiens	8'047	6'827	5'186	8'615	9'496
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	543 / 286	674 / 310	340 / 150	304 / 127	236 / 110
Soins médicaux	n.d.	n.d.	1'812	2'095	2'942

### Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2007	2008	2009	2010	2011
Éveil - personnes par jour d'ouverture (moyen)	12	12	12	14	14
Sport'Ouverte - personnes accueillies	139	167	104	217	320
Sport'Ouverte - camps	5	4	5	1	3

L'association Sport'Ouverte s'est réorganisée pour répondre mieux aux attentes des personnes qui la fréquentent. L'accessibilité plus grande et plus facile aux prestations explique la hausse de la fréquentation.

## MISSION 4 : COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

### DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

#### Hébergement

##### Nuitées

Hébergement	2007	2008	2009	2010	2011
Abri PC	2'304	3'026	3'047	3'720	6'446
Marmotte	9'307	10'715	10'751	10'949	11'269
Sleep In	7'523	8'123	8'140	8'245	8'572
Total	19'134	21'864	21'938	22'914	26'287

Dès 2011, l'Abri PC compte 45 places au lieu de 25. Par ailleurs, il a été ouvert dès le 7 novembre (précédemment : 1<sup>er</sup> décembre).

#### Distribution de nourriture

##### Distribution de nourriture par la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL)

	2007	2008	2009	2010	2011
Kilos	755'000	520'000	601'936	534'879	572'000

## Hygiène et soins de premier recours

### Prestations du Point d'Eau

	2007	2008	2009	2010	2011
Lessives	4'640	4'975	5'699	5'759	7'937
Douches	2'761	2'766	2'751	4'286	6'243
Consultations infirmières	2'863	2'840	2'582	2'248	2'651
Consultations médicales	526	516	541	433	395
Consultations dentaires	nd	nd	1'545	1'416	1'645

Le nombre de douches a augmenté de 46% par rapport à 2010 ; ce service a subi la plus forte augmentation, suivi de près par les lessives, qui ont augmenté de 38% par rapport à l'année précédente. L'augmentation de la

demande de ces services, constante depuis les quatre dernières années, illustre l'augmentation en Ville de Lausanne des populations vulnérables, qui vivent dans la plus grande précarité. Entre 2007 et 2011, le nombre de lessives a augmenté de plus de 70%, alors que le nombre de douches offertes a plus que doublé (augmentation de 126%).

### DOMAINE 5 – UNITÉS DE SUPPORT INTERNE

En 2011, l'unité RH a contribué à l'adoption d'une charte RH pour le SSL. L'Unité finances et logistique a géré avec le Service du logement et des gérances l'ensemble des travaux réalisés dans les locaux du SSL, notamment l'ouverture d'un nouveau site à Chauderon 9. L'Unité juridique a apporté les suites pénales nécessaires en cas de contravention à la Loi sur l'action sociale vaudoise, d'escroquerie ou de faux dans les titres au sens du Code Pénal. Elle a également conseillé les cadres dans la prise en charge des dossiers complexes. L'Unité organisation a notamment permis au service de participer à la phase pilote de déploiement du système de contrôle interne à la Ville de Lausanne (inventaire des risques, mesures préventives). Une nouvelle Unité informatique a été créée, avec l'entrée en fonction d'un nouveau responsable des systèmes d'information du service.